

JOURNAL DE WATERLOO

publié par "Le Journal de Waterloo, Enrg."

"Toujours et partout fidèle"

55e Année. — No 1.

WATERLOO, P. Q., VENDREDI, 24 JANVIER 1936.

3 SOUS L'EXEMPLAIRE

L'Empire en deuil

L'Empire britannique, pour ne pas dire le monde entier, a reçu, comme un choc au cœur, lundi soir, la nouvelle de la mort de Sa Majesté le Roi George V. La surprise fut d'autant plus grande que le glorieux monarque succombait à une courte maladie de quatre jours. Il est vrai qu'une autre très grave maladie avait failli rompre le fil de ses jours, il y a quelques années, et que cette maladie avait considérablement altéré les forces du bien-aimé souverain.

Bien-aimé souverain, c'est en effet le mot répété des milliers de fois, cette semaine, à l'adresse du grand roi défunt. La presse du monde est unanime à déclarer que George V fut un roi selon le cœur de ses innombrables sujets, et parce qu'il aura lui-même beaucoup aimé, il sera longtemps et vivement regretté.

Au puissant monarque qui entre désormais dans l'Histoire succède un fils aîné, le Prince de Galles, et, malgré la douleur qui l'accable en ce moment, l'Empire ne peut s'empêcher d'exalter déjà la figure si justement populaire du nouveau souverain. En la personne d'Edouard VIII, les millions de sujets britanniques trouvent réunies les nombreuses et excellentes qualités de ses prédécesseurs immédiats, Edouard VII et George V. Longue vie à Edouard VIII!

Contre l'immigration

Un mouvement sérieux, hostile à toute nouvelle poussée d'immigrants en notre pays, se dessine, depuis quelque temps, dans plusieurs centres importants du Canada. Hier, c'était la ville de Hamilton, Ontario, qui consultait, là-dessus, les autorités municipales de certaines autres localités de la province-soeur et de la province de Québec. Aujourd'hui, c'est le conseil de la ville de Québec qui adopte une résolution contre l'immigration et qui demande au gouvernement fédéral d'étudier à fond ce problème.

Le sentiment semble donc se généraliser contre l'afflux en pays canadien d'immigrants d'outre-mer qui viendraient fatalement augmenter le nombre déjà trop grand des chômeurs et des gens à charge aux autorités fédérales, provinciales et municipales.

Parmi les divers "attendu que" dont se pare, comme à l'ordinaire, la résolution du conseil municipal de Québec, notons seulement celui-ci:

"Attendu qu'un grand nombre d'agriculteurs ont déjà abandonné leurs fermes pour s'établir dans les centres urbains et sont devenus non seulement autant de concurrents pour les ouvriers des villes, mais encore un fardeau pour les contribuables desdites villes;

"Qu'il soit et il est par les présentes résolu que ce conseil est d'opinion qu'il ne serait pas sage d'augmenter le flot d'immigration vers le Canada et prie respectueusement les autorités compétentes de bien vouloir considérer très sérieusement le problème avant de prendre aucune décision à cet égard"

Il nous semble que le conseil municipal de Québec se fait ici l'interprète d'un grand nombre d'autres administrations municipales. Cependant, ces mêmes administrations devraient, pour leur part, adopter une résolution dans le même sens et l'adresser sans retard au gouvernement fédéral, afin que ce dernier, au cours de la session qui va prochainement commencer à Ottawa, s'autorise de toutes ces protestations pour mettre un frein aux ambitions de certains organismes d'outre-mer qui, eux, cherchent perpétuellement à inonder notre pays d'immigrants britanniques.

A l'heure actuelle, le Canada n'a pas besoin de recourir aux autres pays pour augmenter sa population. Et il en sera probablement ainsi longtemps encore.

Un Jugement important pour la classe agricole

Interprétation du bail conditionnel par l'honorable juge Hector Verret, en Cour Supérieure de Sweetsburg. — La cause French-Thériault.

Siégeant en Cour Supérieure pour le terme mensuel de janvier, l'honorable juge Hector Verret, de Sherbrooke, a maintenant, en Cour Supérieure de Sweetsburg, la présidence d'un bail conditionnel passé devant Me C. U. R. Tartre, notaire, à Sutton, le 13 mai 1922, par lequel acte H. P. French, cultivateur du canton de Sutton, loua à son frère Noble P. French, une ferme, pour le terme de vingt-huit ans, en considération d'un loyer de \$2,800.00, payable par versements annuels de \$100.00, avec intérêts à 5 pour cent sur toute balance due, en plus des considérations ordinaires du paiement des taxes municipales et scolaires.

Au mois d'août de la même année, 1922, Noble P. French céda ses droits de locataire à Charles Thériault, qui assumait ses obligations. Mais il négligea de faire aucune versement annuel de \$100.00, se contentant de faire aucun versement année, jusqu'à 1931, alors qu'il ne

fit que des paiements partiels sur les intérêts en 1931-32-33, pour finalement ne rien payer en 1934 et 1935.

C'est alors que le locateur Howard P. French, par l'entremise de son procureur, Me L. A. Giroux, C. R., de Sweetsburg, prit une saisie-gagerie accompagnée d'une demande en expulsion et résiliation du bail.

Le défendeur Thériault commença par se mettre sous la récente loi fédérale du Concordat et par l'entremise du séquestre officiel du district, M. Albéric Pinsonnault, fit une proposition d'extension de délai pendant cinq ans, avec réduction de taux d'intérêt à 4 pour cent et réduction de la dette à \$2,000, ce que son créancier refusa.

Ce dernier s'adressa à la Cour pour obtenir l'autorisation de continuer ses procédures, ce qui lui fut accordé et le défendeur plaida alors par l'entremise de son procureur,

(Suite à la page 8)

A dents blanches

La vieillesse a ses très verts.

Les rois s'en vont où nous irons tous.

L'amour est un mal dont on souffre d'être guéri.

Les arguments frappants n'ont jamais convaincu personne.

Si Bernard n'a pas été empoisonné, le public, lui, commence à l'être.

Nazis et fascistes oublient que l'homme heureux n'avait pas de chemise.

L'union de l'enclume et du marteau se fait jusque dans la politique.

Les électeurs du New-Jersey n'accorderont pas de sursis à Hoffman.

On se plaint que la vie est brève et l'on fait tout pour l'accourcir.

Un député dont l'élection est contestée doit remporter deux fois la victoire.

L'électricité est quelque chose qui fait aussi le vide dans nos porte-monnaie.

Il nous semble que les grands avions ont trop tendance à retourner à la terre.

A une piastre et demie la corde, Ellis ne resterait pas longtemps dans ce métier-là.

L'année bissextile est un peu comme l'appel au peuple: elle revient à tous les quatre ans.

C'est rarement parce qu'ils sont tenaillés par la faim qu'on invite les gens à un banquet.

Il y a quelque chose de plus ennuyeux qu'une lettre anonyme: c'est un chèque anonyme.

Au moins, quand les joueurs de golf perdent la boule, ils peuvent s'en acheter une autre!

On ne connaît vraiment les douceurs de la paix qu'après avoir connu les horreurs de la guerre.

Il faut que les skieurs glissent en descendant, appuient en montant et tombent de temps en temps.

Si encore, en appliquant la peine du talion, on se contentait d'un oeil de verre et d'une dent de porcelaine!

A vouloir prendre trop de place au soleil, on s'expose à rentrer dans l'ombre avant la fin de la journée.

Quoi qu'en pense Hollywood, ce nouveau télescope de deux cents pouces n'est pas pour les étoiles de cinéma.

Si vous avez fait cinquante milles dans une auto neuve, elle est usagée, mais si un vendeur d'autos a fait cinq cents milles dans la même voiture, elle n'est pas usagée.

Chez le voisin

UNE SOLUTION

La terre, si abondante, si fertile, si belle chez nous, nous apporte la solution aux problèmes qui constituent la cessation de l'activité économique et le chômage qu'elle entraîne. L'administration provinciale l'a compris et elle a, par l'adoption du plan de retour à la terre, donné un nouvel essor à la colonisation dans le Québec.

[L'Opinion].

DE LA LOGIQUE

Les juges de la Cour Suprême des Etats-Unis ont déclaré, en rendant leur fameuse décision annulant le plan Roosevelt pour le relèvement de l'agriculture, qu'ils n'avaient rien à voir dans la sagesse de la loi. La seule chose qui les occupait était de définir sa légalité.

Le souci de la légalité technique poussé à l'extrême fait perdre le sens des réalités aux esprits les plus clairs.

C'est avec une logique comme celle-là que les Juifs ont crucifié Jésus-Christ. Il faisait des miracles le jour du sabbat et cela était illégal.

[L'Echo du Bas St-Laurent].

SPORTS D'HIVER

Le traîneau, le ski, le patin, les excursions dans nos campagnes et dans nos montagnes seraient d'un vif intérêt pour les citoyens des grands centres urbains des Etats-Unis, désireux de trouver toujours des spectacles nouveaux. Les associations de tourisme et la publicité des chemins de fer ont fait déjà beaucoup pour rappeler à nos voisins qu'une randonnée en Canada français, en janvier ou en février, leur procurerait, à moins de frais, des plaisirs aussi variés que ceux que les plus riches d'entre eux vont chercher en Suisse. Dans quelques semaines, lorsque les courses en traîneau et la convention des raquetteurs attireront quelques centaines d'amateurs dans nos murs, faisons en sorte qu'ils s'en retournent enchantés de leur séjour à Québec. Ce sera toujours un moyen efficace de légitime propagande.

[Le Soleil].

GEOGRAPHIE

On dit souvent des Français qu'ils ne connaissent pas la géographie, et dans certains cas on ne parle pas à travers son chapeau. Dorénavant, ils ne seront pas les seuls à qui on pourra adresser ce reproche où il faut plutôt voir une taquinerie.

Car une dépêche nous apprend qu'un homme politique islandais qui vient de passer trois mois aux Etats-Unis retourne dans son pays un peu fatigué d'expliquer aux Américains qu'il n'y a pas d'Esquimaux en Islande et que chez lui il n'habite pas un igloo mais un appartement.

Cela montre néanmoins que les Américains, tout comme les Français, ne manquent ni de curiosité ni du désir de s'instruire et qu'ils savaient comme eux profiter de toutes les occasions. On n'en pourrait dire autant de certains benêts pour qui ces deux peuples n'offrent que sujets de moquerie.

[Le Canada].

La population de cette ville augmente encore

Waterloo compte aujourd'hui douze familles catholiques de plus qu'en 1935, mais on enregistre une légère diminution à la campagne. — Les mariages ont été plus nombreux dans le cours de la dernière année.

La population catholique de Waterloo n'augmente pas par sauts et par bonds, mais l'augmentation n'en est pas moins graduelle tous les ans.

C'est ainsi que, d'après les chiffres communiqués dimanche dernier aux fidèles de l'église St-Bernardin, le nombre des familles catholiques dans les limites de la ville est passé de 328 qu'il était en 1935 à 340 en 1936, soit un accroissement de 12 familles dans le cours des douze derniers mois. Par contre, à la campagne, on enregistre une diminution, très faible, si l'on veut, mais une diminution quand même, le nombre des familles y étant aujourd'hui de 162 par rapport à 163 en 1935.

Toujours suivant les statistiques recueillies par M. l'abbé Ernest Messier, curé, lors de sa récente visite paroissiale, il y a dans la ville 1350 communicants et 322 non-communicants, tandis que les communicants sont au nombre de 740 à la campagne et les non-communicants de 205, c'est-à-dire, pour la ville et la campagne, un grand total de 2617 catholiques.

Il y eut l'année dernière, dans notre paroisse, 71 baptêmes, 20 mariages et 33 sépultures. C'est à peu près la même chose qu'en 1934, sauf pour les mariages, plus nombreux en 1935 qu'en 1934. Les chiffres de 1934 étaient en effet les suivants: baptêmes, 73; mariages, 12; sépultures, 33.

Selon des informations puisées à d'autres sources, 534 garçons et fillettes fréquentent les écoles catholiques, cependant que les élèves des institutions scolaires protestantes sont au nombre de 294. C'est une faible diminution par rapport à 1934.

Aux prises avec la tempête, Waterloo s'est bien défendu

Les trains ne circulent qu'avec difficulté, mais les services du téléphone et de l'électricité fonctionnent comme à l'ordinaire. — Voie bloquée entre Roxton Falls et Drummondville.

Notre ville et la région avoisinante sont, depuis hier matin, aux prises avec l'une des plus violentes tempêtes de la saison, et c'est avec peine que les communications avec l'extérieur ont pu être maintenues.

Les services de l'électricité et du téléphone fonctionnent à peu près comme à l'ordinaire, mais toutes les routes sont ensevelies sous d'énormes bancs de neige et l'horaire des trains est ce que les circonstances lui permettent d'être, c'est-à-dire inexact au possible.

Sur la ligne du C. P. R., entre Roxton Falls et Drummondville, deux chasse-neige, deux trains de passagers et un convoi de marchandises sont, à l'heure où nous écrivons ces lignes, dans l'impossibilité de bouger, quoique des efforts surhumains soient tentés afin de rétablir le service entre ces deux endroits. On nous signale le cas d'hommes à l'ouvrage depuis plus de quarante heures et qui luttent sans répit contre les éléments. La voie sera tout probablement déblayée dans le cours de la journée, mais, en attendant, il ne faut pas trop compter sur les trains pour se transporter ailleurs. C'est dire que la poste est également fort irrégulière.

Sur la ligne du C. N. R. le train de huit heures et quart hier soir n'est entré en gare de Waterloo que vers trois heures ce matin et celui d'hier midi n'est arrivé qu'à une heure. Les autorités de la compagnie tiennent cependant un chasse-neige constamment en circulation entre St-Jean et Waterloo, ce qui n'est pas sans remédier beaucoup à la situation.

La route Sherbrooke-Montréal a pratiquement disparu sous la neige, mais M. Honoré Forand, chargé de l'entretien de la section Waterloo-Granby, espère cependant que ses hommes seront en mesure de rétablir aujourd'hui la circulation sur les quelque douze milles qui séparent ces deux villes.

Mlle A. Lacombe, gérante de l'échange Bell à Waterloo, nous informe ce matin que, malgré la tempête, notre ville reste en communication avec Montréal et les diverses parties des Cantons de l'Est.

A la Southern Canada Power Company, M. W. A. Parkes est de son côté heureux de nous dire que le service à Waterloo n'a nullement souffert de la neige et du vent qui se sont ligués pour nous donner l'un des plus vilains spectacles de la saison en même temps que l'un des plus dangereux.

Par ailleurs, nos pompiers n'ont eu à répondre qu'à un seul appel depuis le début de la tempête et pour un simple feu de cheminée. Si cela se continue, Waterloo pourra certes s'estimer heureux d'être sorti à si bon compte d'un état de choses qui eût pu avoir des conséquences infiniment plus graves.

CHUTE MORTELLE D'UN VIEILLARD

M. Almond Baird, âgé de 87 ans, succombe aux blessures qu'il avait reçues en tombant dans une cave. — Sépulture à West Shefford.

Cette semaine avait lieu à West Shefford la sépulture de M. Almond Baird, un octogénaire de Granby, qui était dimanche dernier victime d'une chute mortelle à la résidence de son fils, Curtis.

Celui-ci et sa femme étaient sortis pendant quelque temps, laissant le vieillard seul à la maison. En revenant, ils le trouvèrent affaissé dans un

fauteuil et souffrant visiblement de blessures qu'il s'était infligées en tombant dans l'escalier de la cave. Transporté d'urgence à l'hôpital Runnells, on constata qu'il s'était disloqué une épaule et avait reçu dans sa chute d'autres blessures à la tête. Le malheureux succomba quelques heures après son arrivée à cette institution.

M. Baird laisse, outre son fils Curtis, une fille, Mme W. M. Cahill, également de Granby. Il était originaire de West Shefford et avait passé la plus grande partie de sa vie dans le comté de Shefford.

"HORS DU FARDEAU"

C'était pendant l'ère du gigantisme industriel d'après-guerre... En ce temps-là, pourtant crépusculaire, nos municipalités, qui croyaient, elles aussi, au progrès indéfini, se battaient ferme pour attirer dans nos cités et dans nos villes, voire dans nos villages et jusqu'au fond des hameaux, pour employer les mots de la chanson, force industries nouvelles. "A" proposait-elle de les aguicher par une concession de terrain, que "B" l'enfonçait en ajoutant à la concession de terrain un octroi de boni. Mais "A" et "B" comptaient sans la libéralité de "C", qui allongait la liste par une commutation, souvent par une exonération, souvent par des garanties financières. Une vraie surenchère, quoi!

Car ce n'était pas toujours les compagnies qui faisaient pressentir nos maires et nos conseillers municipaux : nos maires et nos conseillers municipaux prenaient les devants, la plupart du temps, et se multipliaient auprès des intéressés, tout comme des démarcheurs de compagnies d'assurance auprès de prospectés, tant et si bien qu'ils réussissaient presque toujours à établir une compagnie dans leur commune, en la soustrayant à toute obligation à l'endroit du bien commun : car il ne faut pas oublier que *exonérer* vient de *ex*, hors, et d'*onus*, oneris, fardeau, de sorte que, par voie de conséquence, c'était toujours les administrés qui écopaient.

...Mais, au fait, pourquoi parler à l'imparfait de l'indicatif : est-ce que nous n'assistons pas à une renaissance de cette foire aux concessions? Si nous n'avions pas la mémoire si courte, nous nous rappellerions que 15 pour cent de la législation présentée au cours de la dernière session du Parlement provincial portait sur des commutations et des exonérations, plus ou moins déguisées, en faveur de grands intérêts industriels; nous n'aurions pas oublié, non plus, les faits divers que voici, extraits de nos journaux, depuis quelques mois :

I—Le conseil municipal a ratifié, hier soir, comme une simple formalité, les commutations de taxes de 75 pour cent accordées en l'année 1934 à cinq compagnies industrielles de la cité, en vertu de règlements antérieurs. C'est un montant de \$9,838.12 qui est biffé des livres de la trésorerie en faveur de ces industries.

II—Règlement No... garantissant, en faveur d'une compagnie de prêt, pour... Mfg. Co. of Canada Limited], le paiement d'un emprunt de trente-cinq mille dollars [\$35,000.00] et lui octroyant une commutation de taxes municipales.

III—Une lutte se poursuit actuellement entre quelques municipalités de la province de Québec, notamment Hull, Trois-Rivières, Yamachiche et Mont-Réal-Est pour obtenir du gouvernement de Québec la permission d'offrir des avantages spéciaux à une compagnie du Manhattan, la... Company, et permettre ainsi l'établissement d'une usine chez elles.

Nous assistons bien, de nouveau, n'est-ce pas, à une reprise de la course de l'ère de la surindustrialisation? Aussi est-ce pourquoi il importe de remettre nos autorités municipales en face d'une qualité bien française : le sens de la mesure. Nous n'avons pas d'autre but, en faisant la présente revue des arguments et des résultats de cette politique de pri-

vilèges consentis si imprudemment par nos municipalités au capitalisme abusif, au lendemain de la grande guerre.

Il est facile de constater que nous vivons dangereusement, dans le Québec, sous un régime de concessions outrancières, à l'égard des Césars de l'économie : il y a, en effet, chez nous, une valeur immobilière impossible de quelque \$300,000,000 qui appartient à des compagnies bénéficiant d'exonération d'impôts que la masse des contribuables est contrainte d'absorber sous forme de taxes de toutes sortes.

On voit tout de suite les arguments sur lesquels s'appuie ce régime : ces industries ne seraient pas implantées, au Canada français, sans une politique de privilèges spéciaux.

Il faut vraiment que nous soyons restés bien naïfs. Pourquoi nous faire, entre municipalités, une concurrence inutile, quand il est évident que les attrait qu'offrent si surabondamment nos ressources hydrauliques et forestières sont suffisantes pour forcer l'établissement des industries dans notre province? Est-ce qu'on ne voit pas qu'ajouter à ces avantages — doublés par une main d'œuvre habile et respectueuse de l'ordre, parce que honnête et peu exigeante, en libérant les intéressés de devoirs qui leur incombent au même titre que tous les autres contribuables, puisqu'ils se servent également du bien commun — c'est favoriser chez eux, la cupidité aidant, ce chancere de la surcapitalisation qui a déjà ruiné plus d'un épargnant? Car, quelle autre issue voulez-vous que prennent les profits exorbitants? Avez-vous entendu dire qu'on a voulu en faire bénéficier l'ouvrier, par une hausse de salaire, ou le consommateur, par une baisse du prix des produits fabriqués?

Voilà où nous ont conduits nos concessions à la brasse : nous avons tout simplement grossi le magot de nos privilèges. Il ne pouvait en être autrement, dans une civilisation qui fait passer l'argent avant l'homme. Aussi devait-il arriver, un jour, que le peuple, se sentant exploiter au profit d'un capitalisme égoïste, se soulevât contre lui et donnât prise au malaise social, rendu de plus en plus aigu par la crise.

Il est étrange que l'on n'ait pas encore étudié, à cette lumière de l'humanisme, les arguments relatifs aux privilèges accordés aux grands intérêts industriels. Lacune impardonnable, surtout dans une province comme la nôtre qui a une autre conception de la vie de l'homme. Lacune qui nous a rendus aveugles, au point de forcer des industries à s'établir là où elles n'étaient pas susceptibles de prendre tout le développement auquel nous étions en droit de nous attendre. Et l'on en rencontre encore qui s'étonnent de voir, aujourd'hui, leurs portes fermées et leur armée d'ouvriers végéter sous la pluie des allocations de chômage.

Quoi de plus imprudent que d'ouvrir ainsi des usines sans tenir compte des facteurs locaux! Aussi, cette imprudence qui témoigne d'un manque complet de sens pratique, non pas de la part des compagnies, qui ont fait leur bosse, mais de la nôtre puisqu'elle nous a laissés dans la dèche, est la plus cinglante condamnation de notre politique des exonérations d'impôts.

Voici, en effet, ce que disait, à ce sujet, il n'y a pas longtemps, le gérant de la Chambre de Commerce de St. Catharines, dans l'Ontario : "A son avis", lisions-nous dans un *premier* Montréal de la Presse, "il y a plus à attendre d'une industrie qui base le succès de ses opérations sur les conditions où

elle s'est établie que d'une industrie qui escompte un avenir prospère sur un boni ou des avantages temporaires. Car, tandis que la première a eu le soin de se prémunir contre les risques éventuels et peut les envisager de pied ferme, la seconde a moins de chance de stabilité et de capacité de production permanente. D'où il conclut qu'il vaut mieux pour une municipalité de ne rechercher l'établissement d'aucune fabrique ou manufacture que si elle est assez bien constituée financièrement pour contribuer à la vie économique de la population par ses seules ressources." C'est le bon sens même. Mais le bon sens, aujourd'hui, ne court pas les rues : ce n'est plus, comme au temps heureux de Descartes, "la chose la mieux partagée au monde."

Les arguments relatifs aux privilèges industriels ne valent donc pas grand chose : c'est de la bouillie pour les chats.

La conclusion s'impose donc que ces privilèges industriels devraient être limités de la manière que nous avons exposée ci-dessus.

[La Revue Municipale].

LA PRESSE DE M. HEARST

Dans un intéressant article que publie le *Miroir du Monde*, M. Pierre Fontaine se demande si aux élections présidentielles de 1936, le puissant Hearst, propriétaire de tant de journaux, ne vaincra pas Roosevelt.

La puissance du groupe Hearst qui vient en tête des trusts de journaux américains, n'est pas un mythe, comme on a essayé de le faire croire aux Français, précise-t-il. Voici quelle était sa position exacte au 31 décembre 1934 :

Vingt-quatre quotidiens tirant à 3,951,850 exemplaires et 16 hebdomadaires du dimanche tirant à 4,686,215 exemplaires.

Si le sectarisme et les amitiés industrielles de Hearst le font redouter des puissants Américains, la contre-partie de diverses opinions demeure encore nombreuse. Et voici à titre documentaire et à la même date la liste des autres trusts de presse par ordre d'importance :

Patterson McCormick, 2 quotidiens tirant à 2,200,098; 2 hebdomadaires du dimanche tirant à 2,643,000.

Scripps Howard, 24 quotidiens tirant à 1,706,235; 6 hebdomadaires du dimanche tirant à 275,895.

Paul Block, 7 quotidiens tirant à 560,960; 3 hebdomadaires du dimanche, tirant à 220,000.

Ridder, 9 quotidiens tirant à 415,500; 6 hebdomadaires du dimanche tirant à 363,990.

Gannett, 15 quotidiens tirant à 403,080; 5 hebdomadaires du dimanche tirant à 158,840.

Scripps-League, 12 quotidiens tirant à 312,975; 5 hebdomadaires du dimanche tirant à 56,900.

Booth, 8 quotidiens tirant à 237,293; 5 hebdomadaires du dimanche tirant à 130,565.

Lee Syndicate, 12 quotidiens tirant à 195,175; 5 hebdomadaires du dimanche tirant à 93,695.

Copley, 17 quotidiens tirant à 180,775; 4 hebdomadaires du dimanche tirant à 102,263.

Dans ces trusts, certains journaux peuvent combattre au milieu des fiefs Républicains pour les Démocrates. Le parti Démocrate fera, évidemment, le nécessaire, mais nous pourrions l'aider d'une manière discrète, relevant davantage de psychologie que du porte-monnaie... comme pendant la guerre.

Les livres, les pensées et le style modérés font sur l'esprit le bon effet qu'un visage calme fait sur nos yeux et nos humeurs. — J. Joubert.

UNE PART PREPONDERANTE

Quand on étudie l'histoire des premiers colons qui vinrent de France en terre canadienne, on est frappé de la part prépondérante qu'eut la religion dans les intentions et les initiatives des pionniers dont les noms émergent entre tous dans cette oeuvre d'apostolat plus que de conquête. Une fois de plus, les gestes de Dieu s'accomplissent par les Francs, et c'est ce qui explique que le surnaturel coule à pleins bords dans maints événements qui précéderent, accompagnèrent ou suivirent l'établissement des premiers Français au Canada.

"Epopée mystique", a dit G. Goyau, dans le livre qui raconte *Les origines religieuses du Canada*. Rien n'est plus exact, et il suffit d'un coup d'oeil rapide, jeté sur cette histoire, pour constater qu'aucun peuple du monde n'a des origines qui baignent autant dans le surnaturel; aucun peuple, si ce n'est le peuple de France, c'est-à-dire le peuple dont ces premiers colonisateurs étaient les fils bien authentiques.

Dans une entreprise qui avait d'abord pour but l'intérêt supérieur des âmes à convertir, il n'était pas possible que la Vierge Marie n'intervint pas d'une façon éclatante. C'est de Roc-Amadour que s'accomplit le premier fait miraculeux, qui fut interprété comme une marque irréfutable et visible des bénédictions du ciel et de la protection spéciale de Marie.

Le culte de Notre-Dame de Roc-Amadour fut toujours en honneur chez les Bretons. Ils l'invoquaient comme l'étoile de la mer et venaient la prier avant leurs randonnées marines pour se mettre sous sa protection, ou après, pour la remercier.

Le plus illustre, sans contredit, des marins bretons qui explorèrent la Vierge de Roc-Amadour, fut Jacques-Cartier, de St-Malo, le "découvreur du Canada". Et ce fut au cours de son second voyage dans la Nouvelle-France [1535-1536], que se place le fait extraordinaire qui fut regardé de tout temps comme un miracle dû à la miséricordieuse bonté de Marie.

Jacques Cartier, parti tard de France, avait été encore retardé par les vents contraires. Arrivé à Québec, quand la saison était fort avancée, il résolut d'y passer l'hiver. Il avait trois navires et cent-dix hommes d'équipage. La longueur et la rigueur de l'hiver, le manque de nourriture fraîche et l'entassement dans les navires à cause du froid, provoquèrent à bord une épidémie de scorbut. Le mal faisait des ravages immenses et menaçait de détruire entièrement la vaillante troupe. Déjà vingt-cinq hommes étaient morts et presque tous les autres étaient atteints par le fléau. Menacé de perdre tous ses hommes et de périr tragiquement en terre sauvage, après d'héroïques et d'inutiles sacrifices, Jacques Cartier eut recours à Notre-Dame de Roc-Amadour.

Le chroniqueur du voyage raconte ainsi l'événement :

"Notre capitaine, ému de pitié à la vue de la maladie, fait mettre le monde en prières et oraisons, et fait porter une image, en souvenir de la Vierge Marie, contre un arbre distant de notre fort, d'un trait d'arc, à travers les neiges et les glaces, et ordonna que, le dimanche suivant, on dirait la messe au dit lieu et que tous ceux qui pourraient marcher, tant sains que malades, iraient à la procession, chantant les sept psaumes de David, avec la litanie, en priant ladite Vierge qu'il lui plût de prier son cher Enfant, qu'il eût pitié de nous.

La messe, dite et célébrée devant ladite image, se fait le capitaine pèlerin à Notre-Dame de Roc-Amadour, promettant d'y aller si Dieu lui donnait grâce de retourner en France."

Deux sauvages, attirés par les chants et les cérémonies, étranges pour eux, s'approchèrent et, touchés du pitoyable état des matelots, ils apportèrent à Cartier une plante qui, prise en infusion, fit disparaître la maladie. Tous virent dans cet événement l'intervention de la Mère de Dieu.

C'est à l'endroit même où hiverna Jacques Cartier en 1535 et où la Vierge de Roc-Amadour vint providentiellement au secours de son équipage en détresse, que se trouve aujourd'hui située la belle et florissante paroisse de Saint-François d'Assise de Limoilou.

A ce récit, que nous empruntons en bonne partie un article de M. le Chan. Adrien Garnier dans "La Croix" de Paris, nous ajouterons, en guise de conclusion, les paroles autorisées du regretté Mgr P. E. Roy : "C'est sous le titre de Notre-Dame de Roc-Amadour que la Très Sainte Vierge a daigné mettre le pied sur le sol canadien et inaugurer son rôle de protection et de dispensatrice des grâces par un miracle. C'est donc sous ce titre que les Canadiens devront la prier, afin qu'elle nous délivre des maux de l'âme, comme elle délivra jadis Jacques Cartier et ses compagnons du scorbut qui détruisait les corps.

C. de C.

LA POSTE EN AUTO

L'Administration des P.T.T. de France a fait procéder aux aménagements nécessaires pour transformer l'intérieur d'un vaste camion en un bureau de poste. Le bureau mobile ainsi constitué est destiné à être dirigé sur les lieux des diverses manifestations [congrès, concours, expositions, foires, réunions sportives] à l'occasion desquelles il est nécessaire soit de renforcer provisoirement les services postaux, télégraphiques et téléphoniques existants, soit de réaliser, à l'écart de toute agglomération, une installation provisoire de guichets postaux et de cabines téléphoniques. On disposera ainsi d'un matériel dont la mise en oeuvre sera beaucoup plus rapide, plus facile et moins onéreuse que celle des moyens auxquels on avait recours jusqu'ici.

Avant la création du bureau mobile, l'installation d'un bureau temporaire nécessitait un important travail de pose et de dépose et imposait aux organisateurs, parfois pour un fonctionnement de quelques heures, des dépenses considérables. De plus, le matériel employé se détériorait très rapidement en raison des manutentions dont il était l'objet.

Le nouveau bureau mobile,

indépendamment des économies qu'il permettra de réaliser en cette matière, donnera le moyen de mettre en service, dans un très court délai, une installation complète.

L'installation est assez importante pour parer à tous les besoins dans la grande majorité des cas. Elle comporte 3 guichets [2 postaux et 1 téléphonique], 2 cabines téléphoniques, 2 postes téléphoniques muraux et 1 poste de service; les disponibilités en câble permettent l'adjonction éventuelle de 4 postes mobiles supplémentaires.

L'installation comprend en outre une boîte aux lettres spacieuse à laquelle on peut accéder aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur du véhicule et un distributeur automatique de timbres-poste.

La partie du local réservée au personnel est pourvue de vestiaires et d'une armoire pour le matériel.

Le personnel des guichets peut effectuer toutes les opérations qui sont exécutées dans un bureau de poste, à l'exclusion toutefois de celles d'entre elles qui supposent l'existence d'une fiche individuelle au nom de l'usager.

Le véhicule peut être chauffé et éclairé électriquement quelle que soit la nature du courant utilisé.

Un éclairage de secours fourni par la batterie du moteur est prévu pour parer aux risques de panne du secteur local.

Le public accède dans la partie du local qui lui est réservée, par une large porte à deux vantaux située à l'arrière; la sortie s'effectue par une porte percée dans le panneau de droite du véhicule; cette disposition permet de réaliser la circulation à sens unique, indispensable pour éviter tout encombrement.

[Extraits d'un article fourni par l'Administration des Postes de France à l'Union Postale, Berne].

UN NOUVEAU DEGRAISSEUR

Les chimistes de l'American Chemical Society ont découvert un nouveau dégraisseur : le métasilicate de sodium, qui possède le pouvoir de nettoyer à fond, surtout quand il s'agit d'enlever la graisse des corps vitrés. Cet agent a la plus haute alcalinité de toutes les matières employées pour les lavages, après la lessive, mais il est moins nocif parce qu'il n'attaque pas le verre, l'aluminium et le zinc, comme le ferait la lessive.

On l'a trouvé excellent pour le nettoyage commercial des bouteilles à lait. A l'inverse du savon, il ne renferme pas de matières végétales ou animales et donne plus d'écume que l'eau et le savon. Il ne possède pas d'éléments toxiques, mais il faut le diluer dans de l'eau, sans quoi, employé sec, il peut détruire les matières sur lesquelles on l'applique.



FLACON plat 85¢

Droguerie et emballage au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON Distillateurs Rotterdam, Hollande. Maison fondée en 1695 133 FR

GIN de KUYPER

\$1.90²⁶ • \$2.65⁴⁰

EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS

CETTE RÉELLE SAVEUR DE HOLLANDE

MAL DE DOS

disparaît bientôt par l'usage de

PILULES...

du Dr. CHASSE

La Page des Cultivateurs

LES CHEVAUX CANADIENS

De tous les développements notés dans la production animale au Canada, il n'en est pas de plus frappant que la renaissance de l'industrie chevaline. Il ne saurait y avoir de doute quant à la nécessité de ce développement. En effet, les chevaux de trait sont rares, non seulement au Canada mais aussi aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, et il faut au moins cinq ans pour produire et élever un cheval jusqu'à l'âge de quatre ans. Il y a aussi le déchet annuel, causé par la maladie, la vieillesse, et d'autres causes naturelles, qui est très grand.

En juin 1935, le nombre de chevaux sur les fermes accusait une augmentation sur le chiffre de juin 1934, mais il a fallu la production plus forte de poulains de 1933 et 1934 pour arriver au point où le croît annuel dépasse le déchet naturel de chevaux adultes. Il faut également se souvenir que les poulains de 1934 et 1935 n'entreront dans les rangs des animaux de quatre ans, bons pour le travail, qu'en 1938 et 1939, et que le déchet annuel se continue tout le temps.

Pour faire face à la situation, le ministère de l'Agriculture a maintenu ses services pour l'amélioration du cheval, et les éleveurs profitent en nombre toujours croissant, de l'aide qui leur est offerte. Il y a parmi ces initiatives, le système de cercles, qui s'applique aux Provinces des Prairies, et qui permet à des groupements de cultivateurs de se procurer les services des meilleurs étalons offerts et de les conserver dans le district d'une année à l'autre, encourageant ainsi l'élevage ré-

gional et l'action en commun. Le ministère fédéral de l'Agriculture accorde aux cercles d'élevage organisés une allocation se montant à 50 pour cent du quart du droit de saillie, pour chaque jument reconnue en gestation. Le nombre de cercles en fonctionnement en 1935 était de 206.

Sous l'offre de prime fédérale-provinciale, qui s'applique aux provinces de l'Est du Canada, à la Colombie britannique et à la Saskatchewan, le ministère fédéral de l'Agriculture et les ministères provinciaux se mettent de moitié pour faire l'inspection des étalons, et payer une prime annuelle aux propriétaires d'étalons approuvés enregistrés, basée sur le nombre de juments entrant en gestation. En 1935, le nombre de propriétaires éligibles pour cette prime a été de 539.

De même, pour encourager la production de chevaux de selle, de chevaux de chasse et de bons pour la remonte, la police et les travaux de messagerie légère, le ministère fédéral de l'Agriculture accorde une subvention annuelle, sous le système de haras, au propriétaire d'un haras qui possède ou contrôle au moins trois étalons purs-sangs [Thoroughbreds] d'un type de chasse, et dont les services sont mis à la disposition des juments du district desservi par le haras. Il y a quatre haras de ce genre au Canada, et en chacune de ces trois dernières années, des chevaux provenant de ces haras ont été achetés par les gouvernements des Iles Trinité ou des Barbades, où ces animaux ont donné d'excellents résultats pour la remonte de la gen darmerie. Tout considéré, les prévisions actuelles pour les éleveurs de chevaux au Cana-

da sont très encourageantes, et l'élevage de bons chevaux devrait être pendant plusieurs années à venir, une industrie sûre et d'un bon rapport.

ABEILLES ET GUEPES

Quand on voit une guêpe ou une abeille enfoncer son aiguillon on s'imagine qu'elle y prend une joie sauvage. En réalité, il est bien rare que cet insecte attaque sans provocation et, malheureusement, ce n'est pas toujours le coupable qui en souffre.

Les abeilles et les guêpes sont des insectes étroitement apparentés, et chaque groupe contient beaucoup d'espèces différentes, dont les unes vivent ensemble en colonies, tandis que les autres ont des habitudes solitaires. La mouche à miel est le meilleur de l'abeille sociale; ses colonies contiennent souvent une population de soixante-quinze à cent mille individus, dont chacun est subordonné au bien-être général. Normalement une colonie d'abeilles persiste d'une année à l'autre. Le bourdon est un autre type d'abeille sociale, mais ses colonies sont moins peuplées que celles de la mouche à miel et ne sont pas persistantes. La reine est le seul individu qui vit pendant l'hiver, et chaque reine rétablit une nouvelle colonie au printemps. A côté des abeilles sociales, il y a de nombreuses espèces d'abeilles solitaires qui ont leurs nids dans différents endroits, mais qui ne forment jamais de colonies, quoique plusieurs de ces abeilles se mettent ensemble et construisent leur nid dans une localité. Un type commun d'abeille solitaire est le coupe-feuilles, qui enlève des parties en demi-cercles

des feuilles des plantes, principalement des rosiers. Ces morceaux de feuilles sont employés dans la construction des nids. Il y a aussi les guêpes sociales et solitaires. Les guêpes sociales forment des colonies et les unes construisent leurs nids dans une cavité appropriée dans la terre, dans des creux d'arbres ou de murs, tandis que d'autres les bâtissent en plein air, les suspendant aux branches des arbres ou aux gouttières des bâtiments. Les colonies de guêpes se dispersent en automne et de nouvelles recommencent chaque printemps. Les guêpes solitaires construisent leurs nids dans la terre ou dans quelque cavité convenable ailleurs. Il y a les guêpes maçonnes qui construisent leur nid avec de la boue, l'attachant aux chevrons des bâtiments ou à un autre endroit commode. Guêpe et frelon sont des termes synonymes, mais ce dernier est généralement appliqué aux guêpes qui construisent leurs nids en plein air. Toutes deux, abeilles et guêpes, sont des insectes bien-faisants. Les mouches à miel sont bien connues; les bourdons et les abeilles solitaires aident à polliniser les fleurs, tandis que les guêpes se rendent utiles en détruisant d'autres insectes nuisibles. Les services que rendent ces insectes dédommagent amplement des quelques piqûres et douleurs passagères qu'ils peuvent infliger.

LA PLANTATION DES ARBRES

Le Service de la plantation des arbres à la Station de pépinière forestière du ministère fédéral de l'Agriculture, à Indian Head, a permis à des milliers de cultivateurs de l'Ouest du Canada d'embellir les abords de leurs demeures, ainsi que d'établir des brise-vent et des abris, si nécessaires sur les prairies. Ces brise-vent ont facilité l'établissement de nombreux jardins par l'abri qu'ils procurent, ils retiennent la neige et emmagasinent ainsi une réserve d'humidité, ils protègent les oiseaux et le gibier. Une ferme bien abritée assure le bien-être des bestiaux en hiver, ainsi que celui du cultivateur qui les soigne. Les résultats obtenus dans la plantation des arbres dépendent entièrement des soins qu'on leur donne; une bonne culture et de bons travaux d'entretien permettent de supprimer les effets de la sécheresse et d'empêcher la destruction causée par l'hiver.

Celui pour qui la culture et le soin des arbres sont un divertissement réussit généralement. Ces soins ne sont pas pour lui une corvée mais un plaisir. Le choix d'un divertissement agréable sur les fermes de l'Ouest est assez limité, et ces divertissements qui ont une valeur pratique, ainsi qu'une valeur esthétique méritent d'être choisis de préférence aux autres. Il y a beaucoup de cultivateurs qui pratiquent depuis longtemps cette idée, et ils ont créé de superbes abords autour de la maison, même dans des endroits les plus ingrats. Le travail devient un plaisir quand il améliore l'idée que l'on se fait de la vie, et la terre devient un endroit beaucoup plus agréable pour y vivre.

Il y a beaucoup de cultivateurs qui ne croient pas avoir le temps nécessaire pour faire ce travail, quoiqu'ils se rendent parfaitement compte de ses avantages et qu'ils aillent bien loin chez eux pour faire un pique-nique chez un voisin qui a un bosquet d'arbres bien entretenus. Ces bosquets sont des lieux de rassemblement pour tout le groupement. Plusieurs cultivateurs songent à engager un homme d'un certain âge, s'intéressant aux arbres, qui ne ferait rien autre

LA MAUVAISE SEMENCE

Un des moyens les plus sûrs d'obtenir une récolte de blé, mince, irrégulière et sale, est d'employer de la semence pauvre ou sale, surtout lorsqu'elle est traitée avec de la formaline — dans les champs infestés de vers fil de fer. Comme ce fléau est assez répandu dans les régions des prairies et dans une bonne partie de la zone des parcs, particulièrement en Saskatchewan, en Alberta et dans la région de la Rivière La Paix, c'est là une question d'une très grande importance, d'autant plus que ce fléau s'est grandement multiplié en ces dernières années, et qu'il y a d'autre part, de grosses quantités de semence fortement endommagées par la rouille, la gelée ou la sécheresse.

Sans doute les grains ratatinés et très pauvres peuvent encore pousser, mais ils germent lentement et les plantules sont chétives et effilées. Ces effets sont spécialement marqués lorsque la semence est traitée avec de la formaline. Dans ces circonstances, on peut être sûr — et nous avons la parole de l'entomologiste du Dominion sur ce point — que chaque vers fil de fer détruit plusieurs fois autant de grain que si l'on s'était servi de graines saines et vigoureuses. En outre, cette destruction de graines et de plantules faibles est d'autant plus grande quand l'humidité du sol et la température ne sont pas favorables au moment des semailles. Tous ces résultats proviennent du fait que les attaques des vers fil de fer sont les plus acharnées à partir du moment où la semence est confiée à la terre jusqu'à ce que les plants aient établi des racines vigoureuses et qu'ils aient taillé fortement. Tout ce qui allonge cette période critique, comme par exemple l'emploi de mauvaise semence, multiplie donc la puissance destructive du fléau; tandis que toute pratique qui raccourcit cette période, comme l'emploi d'une semence vigoureuse, diminue la somme de dégâts causés par les vers fil de fer.

On le voit, c'est s'exposer à un échec complet d'ensemencer un champ infesté de vers fil de fer avec de la pauvre semence.

LE ROI DES CAMBRIOLEURS

Il y a un homme qui exerce le "cambriolage légal", si l'on peut s'exprimer ainsi. C'est le nommé Charles Courtney, qui habite le Connecticut. Charles Courtney est sans égal pour ouvrir un coffre-fort dont on a perdu les clés ou oublié le chiffre. Il perce le secret des combinaisons les plus compliquées et finit par les ouvrir.

Aussi lui arrive-t-il fréquemment de traverser l'Océan pour mettre sa virtuosité au service d'une banque ou de la justice, et notamment en Angleterre où il est très connu et très apprécié.

Inutile de dire que Ch. Courtney a acquis dans cette profession, dont il est à peu près l'unique représentant, une fortune qui se chiffre par quelques centaines de mille de dollars.

— Je suis le roi des cambrioleurs, dit-il lui-même en riant, et pas un gangster n'est de ma force...

Il y en a même qui ont voulu lui payer des leçons à un taux de cachet de ténor... Il s'est toujours refusé à encourager le mal.

chose que de s'occuper des arbres en retour pour sa pension et une petite pitance. C'est là un arrangement qui offrirait des avantages mutuels.

SITUATION ETRANGE

Notre classe soi-disant intellectuelle est de mauvaise humeur.

Des gens lui disent qu'elle est responsable de la situation dans laquelle nous nous débattons.

Et, c'est vrai...

A ceux qui leur demandent une direction, qui s'inquiètent de savoir ce que fera notre jeunesse, les élitards répondent que la question les embête.

C'est que nous ne sommes plus au temps heureux où la jeunesse canadienne n'avait qu'à traverser la frontière pour s'établir, ou encore, n'avait qu'à venir travailler comme serveurs chez la minorité étrangère qui administre NOS affaires, en même temps que NOS biens.

C'était le beau temps, alors. Notre élite intellectuelle n'avait pas à s'inquiéter. Tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Notre commerce, nous n'avions pas à nous en occuper.

Notre industrie, les autres s'en chargeaient.

Notre banque, notre assurance; on laissait aux autres les troubles administratifs qu'elles comportaient.

Nos ressources naturelles : affaires qui demandent une dépense considérable de capitaux et pour lesquels il faut prendre des risques... aussi bien laisser tout cela à la minorité.

Et la vie était belle!

Versant dans le prolétariat, les Canadiens semblaient satisfaits. Et d'ailleurs, les grognards, l'opinion publique les faisait taire à chaque élection.

Mais voilà qu'avec ce système, dans une province, puis dans une autre, puis dans une autre encore, dans une quatrième enfin, on nous enlève le droit d'enseigner le français à nos enfants dans les écoles bâties de nos deniers, écoles situées dans un pays découvert et colonisé par nos gens.

Cela dû au fait qu'en mesurant pour l'établissement de nos gens au pays, et en dépensant des millions pour forcer l'établissement du pays avec n'importe qui, on avait perdu le contrôle de la législation, chez nous.

Cela n'inquiéta pas beaucoup nos intellectuels.

Et ils continuèrent à ne pas s'occuper de l'établissement des Canadiens dans leur pays.

Mais voilà que les voisins du sud refusent de recevoir nos hommes tout faits, et nos filles qui sont passées par nos couvents.

Et voilà, de plus, que la minorité dans nos villes refuse, ou ne peut employer notre jeunesse comme servante, chez elle.

Du coup, c'est par milliers, par douzaines de milliers que familles et célibataires s'adressent à la charité publique.

Oh! cela, ça ne va pas! Il faudrait trouver quelque chose! Mais quoi?

Pensera-t-on à la terre? Au fait, on a désappris à penser: c'est si fatigant... J. Ernest LAFORCE.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

SITUATION AU 30 NOVEMBRE 1935

Passif

Envers le public:

Billets de la Banque en circulation.....	\$ 6,486,429.00
Dépôts (épargne et comptes courants).....	112,993,913.91
Divers	721,207.92
	\$ 120,201,550.83

Envers les actionnaires:

Capital, réserve, dividendes et profits non répartis.....	12,372,705.60
	\$ 132,574,256.43

Actif

Argent en caisse et autres disponibilités.....	\$ 17,670,945.95
Obligations et actions.....	53,416,882.14
(comptées au-dessous du cours du marché)	
Prêts à demande.....	5,823,124.18
(sur titres dont les cours présentent une ample marge)	
Prêts et escomptes et avances aux municipalités.....	47,081,731.49
(après provision pour créances douteuses)	
Immuebles, créances hypothécaires et divers.....	8,581,572.71
(comptées au-dessous du coût ou de la valeur)	
	\$ 132,574,256.43

Compte Profits et Pertes

Solde créditeur au 30 novembre 1934.....	\$ 224,069.97
Profits de l'exercice finissant le 30 novembre 1935.....	915,790.39
Total.....	\$ 1,139,860.36

Réparti comme suit:

Dividendes.....	\$ 560,000.00
Fonds de pension du personnel.....	30,000.00
Provision pour impôts fédéraux et provinciaux.....	167,000.00
Amortissement du mobilier.....	30,000.00
Versement au Trésorier de la Province de Québec (14. Geo. V, ch. 3).....	125,000.00
Solde créditeur au 30 novembre 1935.....	227,860.36
	\$ 1,139,860.36



A ceux qui souffrent de maux de tête

Les maux de tête se font sentir dans les régions de la tête A, B, C, D, E, F. Pour connaître leurs causes lisez attentivement la circulaire incluse dans chaque boîte.

Pour soulager les douleurs périodiques, migraines, mal de dos, rhumes, grippe, etc., prenez les Capsules Antalgine.

ANTALGINE

EN VENTE PARTOUT 25¢

Nos courriers

WEST SHEFFORD

—M. Gérard Normandin, qui vient d'être admis au Barreau de Montréal, est actuellement dans sa famille.

—M. Georges-Albert Jolin visitait M. Philippe Jolin, la semaine dernière.

—Mme Edouard Duquette a rendu visite à sa fille, Mme Leslie O'Breham, dernièrement.

—Deux feux de cheminée se sont déclarés chez M. Elzéar Huot et chez M. Omer Lacasse. Chez M. Huot, une équipe d'hommes durent protéger la maison et ses dépendances, ainsi qu'une grange voisine appartenant à M. Régis Gince, car les tisons activés par un grand vent, étaient apportés jusque-là. Chez M. O. Lacasse, on se rendit vite maître de l'élément destructeur. Les dommages ne sont pas considérables.

—L'assemblée annuelle des cultivateurs, membres de la Coopérative fédérée de West Shefford, a eu lieu mardi avant-midi, à la salle du couvent. Un grand nombre d'intéressés étaient présents; des questions d'ordre agricole y furent discutées.

—M. Tom O'Mearly, un sexagénaire, s'est blessé gravement à la tête, en tombant sur le poêle de la cuisine. Il est sous les soins du Dr H. Picard.

EASTMAN

—M. et Mme Laurent Tremblay et leurs enfants, Marcel et Gilles, de Barré, Vt., visitaient récemment MM. et Mmes Eucher Bétournay et Arthur Martin.

—M. Alphonse Pelletier, ainsi que sa fille, Mlle Georgette, de Granby, ont été les hôtes de MM. et Mmes Arthur et Exeas Larose.

—M. Eugène Labonté, de Magog, qui est depuis quelque temps chez son oncle, M. Léon Hétiér, a visité ses parents, dimanche dernier.

—M. Alcide Desautels, de Magog, était de passage chez des parents à Eastman et à St-Etienne, dernièrement.

—Se réunissaient chez M. et Mme Arthur Larose pour y passer une agréable soirée. M. Alphonse Pelletier, de Granby, MM. et Mmes Exeas Larose, Eusèbe et Cyrille Bouchard, G. Larose, Léo Boisvert, Paul Larochelle, Omer Whitehead, W. Hollenbeck, MM. Edgar et Bertrand Fournier, Adrien Martin, Léonard, Euclide et Héliodore Larose, Ernest Fontaine, Conrad, Aimé, Lucien et Fernand Larochelle, Arthur Larose, Mmes Georgette Pelletier, Antoinette, Lédia Fontaine, L. et Estelle Beaudin, ainsi que plusieurs autres, dont les noms nous échappent.

NORTH STUKELY

—M. et Mme Jos. Bourrassa, ainsi que M. et Mme Rodrigue Reid, étaient de passage à Granby, la semaine dernière, visitant des parents.

—Mlle Catherine Beaur-

gard est de passage à St-Mathias pour une semaine, l'invitée de parents.

—M. Georges Beaugard se rendait à Waterloo, dimanche et lundi, pour affaires.

—MM. Albert et Henry Bourrassa, Mlle Hélène et Rita Bourrassa, M. Maurice Gagnon et son amie, Mlle Alice Bourrassa étaient les invités de M. et Mme Rosario Bourrassa, dimanche.

—M. et Mme S.-Paul Doucet, d'Eastman, rendaient visite à leurs sœur et beau-frère, M. et Mme Georges Beaugard, dimanche.

LA LÈPRE

L'horreur que nous avons de la lèpre nous vient des récits que nous avons lus ou entendus concernant les malheureux des temps anciens qui ont eu l'infortune de contracter cette terrible maladie. On sait, en effet, que ces malades étaient exclus de la société et de leurs familles. Il n'est pas étonnant que nous ayons pour cette maladie du dégoût et de la terreur.

Aujourd'hui, toutefois, nous pouvons considérer la lèpre d'une autre façon que ne le faisaient les anciens parce que nous avons, au sujet de la maladie, des connaissances qui nous permettent de bannir toutes craintes superstitieuses. Les lépreux furent les premiers malades à être isolés; ils étaient séparés du reste du peuple et on les forçait à vivre en petites colonies en dehors des limites des villes.

Certaines croyances fausses et certaines superstitions survivent alors qu'elles devraient avoir disparu depuis longtemps. Au Canada, l'on continue à séparer du reste de la société les quelques cas de lèpre qui se déclarent. L'Angleterre n'en fait rien parce que les autorités prétendent que sous les conditions de vie de leur pays, la lèpre ne se propage pas.

La lèpre persiste en certains endroits et en décime les populations natives. Là où la civilisation a amélioré la façon de vivre, cette maladie disparaît et l'on peut dire qu'il n'y a pratiquement pas de danger de contracter la lèpre dans notre pays. Les quelques cas isolés qui s'y déclarent sont contractés ailleurs.

Il y a certaines maladies que nous avons raison de craindre parce qu'il a été encore impossible d'en faire la conquête. Ne craignons rien, au Canada, au sujet de la lèpre, cette maladie étant pratiquement disparue du pays.

La lèpre ne se propage pas facilement. Elle peut être contractée par suite du contact prolongé d'une personne malade avec une personne en santé. Elle ne se transmet pas par l'intermédiaire des objets qui auraient été touchés par un lépreux.

La lèpre est une maladie cédable. Elle a, en effet, occupé une place préminente dans l'histoire et elle a été l'objet de souffrances et de sacrifices indécrits pour l'humanité. Pour nous, cette maladie présente un intérêt historique mais elle nous fournit aussi l'occasion de nous rendre compte combien nous sommes privilégiés de ne plus avoir à lutter contre ce terrible ennemi.

Si, pour quelque raison, vous avez eu des craintes au sujet de cette ancienne maladie, rappelez-vous que nous vivons dans un pays où les conditions de vie ne lui permettent pas de se propager; nous sommes donc en sûreté.

LE SAUMON ATLANTIQUE

Si le saumon atlantique continue à se comporter comme il l'a fait dans le passé, il se produira périodiquement à l'avenir des raréfactions de ce poisson et la prochaine période de carence surviendra probablement en 1938.

A noter qu'on ne prévoit qu'une rareté relative de ce poisson à des époques où le saumon atlantique sera d'une abondance moindre que d'habitude, mais non pas d'une pénurie absolue.

Chaque espèce de poisson se distingue par un comportement en propre et comme M. A. G. Huntsman vient de le signaler, le saumon atlantique du Canada accuse une carence périodique particulière au saumon à tous les neuf ou dix ans. Chose étonnante, cette périodicité n'est par particulière au saumon atlantique du Canada car on la constate aussi dans le comportement de nombre d'animaux à fourrure comme: le renard arctique, le lapin sauvage, le lièvre, le lynx et la martre, tel qu'il ressort des observations faites par la Compagnie d'Hudson.

Depuis 1870, les raréfactions du saumon dans les eaux atlantiques du Canada se sont produites, en moyenne, tous les 9.6 années. Cette constatation ressort d'études effectuées en ces derniers temps. Quant aux facteurs qui conditionnent ces carences périodiques, aucun scientifique n'est encore parvenu à les élucider. Nombre de théories ont été émises à cet égard, mais il n'en est aucune qui ait été jusqu'ici agréée. Néanmoins, quelle qu'en soit la cause, la prochaine période de rareté émanée de M. Huntsman, est censée survenir vers 1938. Toutefois, s'il est vrai que la régression doit probablement survenir vers 1938, il n'en reste pas moins que l'époque où la diminution d'abondance sera la plus prononcée variera quelque peu d'un régime fluvial à l'autre, à moins que le comportement du saumon ne se soit modifié. Par le passé, les recherches ont servi à démontrer que les raréfactions n'ont pas exactement concorde sur tous les secteurs de la côte. C'est ainsi que depuis 1870 du moins, les époques de périodicité ont été en recul d'une année en la péninsule de Gaspé par rapport au régime hydrographique du fleuve Saint-Jean.

Les études sur l'histoire naturelle et les habitudes du saumon atlantique ne constituent qu'une branche des recherches sur la pêche qui sont conduites par des scientifiques travaillant sous la direction du ministre des Pêcheries. L'aglefin, le saumon du Pacifique, le hareng, le homard, le flétan et nombre d'autres poissons, mollusques et crustacés ont été et sont l'objet de recherches. En certains cas, ces travaux sont conduits dans le but de se rendre compte des mesures les plus propres à la réglementation et à la conservation des pêcheries; d'autres ont pour objet de s'assurer où et dans quelles conditions les pêcheurs marchands sont susceptibles de rencontrer une espèce particulière de poisson en quantité massive; d'autres enfin s'appliquent à la solution de problèmes ayant trait à la multiplication artificielle des poissons et de questions diverses. L'objectif dominant de ces travaux scientifiques est la pérennité et le développement des réserves de pêche du pays, ainsi que l'avancement de l'industrie des pêches. Une autre très importante branche des travaux, qui s'exécute sous la direction du ministre des Pêcheries, consiste dans l'étude des problèmes d'ordre pratique qu'ont à affronter les pêcheurs et dans l'application des connaissances scientifiques aux procédés de

AVEC UN PEU DE PRUDENCE

On peut éviter beaucoup de chutes dangereuses. — La sécurité au foyer.

En parlant des chutes qui occasionnent tant de douloureuses blessures et de mortalités accidentelles au foyer, la Voix de la Sécurité, radiodiffusée sur les postes de Radio-Canada, déclare que la plupart sont dues à la négligence et à l'imprudence. "50 pour cent des accidents domestiques sont des chutes", a déclaré le conférencier, "et pourtant il serait bien facile de les éviter avec un peu de vigilance et d'attention."

"Parmi les causes les plus fréquentes, a ajouté la voix sécuritaire, il faut d'abord classer les planchers trop cirés sur lesquels on dépose ça et là de petites carpettes qu'on n'a pas la précaution de fixer au sol et qui peuvent envoyer un homme à l'hôpital pour un séjour assez prolongé. Il convient de mentionner aussi les articles que certains insoucients laissent traîner en des endroits dangereux, tels qu'un patin à roulette au haut d'un escalier, des marbres sur le plancher, un outil ou n'importe quel autre objet sur lequel, une personne est susceptible de marcher et de faire la culbute avec des conséquences désastreuses.

"Prenez les escaliers mal éclairés, ceux qui n'ont pas de rampe ou dont les marches sont brisées ou usées. Prenez les planchers en mauvais état et dont les planches sont inégales. Prenez certaines trappes laissées ouvertes par inadvertance et dans lesquelles les gens de la maison sont exposés à tomber. Prenez aussi, aux abords de la maison, la glace et la neige que l'on néglige souvent d'ôter et dont l'enlèvement supprimerait une quantité de chutes. Voilà autant de causes d'accidents pénibles qu'il est facile aux ménagères d'éliminer.

"Pourquoi, enfin, ne pas réparer ces vieux meubles endommagés qui peuvent à tout moment s'effondrer et précipiter quelqu'un par terre? Pourquoi descendre l'escalier en portant dans ses bras une charge encombrante ou trop lourde pour ses forces? Pourquoi ne pas munir de garde-fous les fenêtres et balcons d'où les petits sont exposés à tomber? Pourquoi escalader une pyramide composée d'une table, d'un couple de chaises et d'un tabouret pour aller réparer une lampe au plafond ou pour empêcher le plâtre de tomber, lorsqu'on peut aussi bien se servir d'une solide échelle ou d'un bon escabeau? Pourquoi ne pas regarder où l'on va, et pourquoi ne pas fixer le regard sur le sol pour éviter les obstacles? Pourquoi tomber quand ce n'est pas nécessaire?

"Il y a bien des gens qui ne sont pas à blâmer quand ils font une chute, mais ceux que nous blâmons sont ceux qui la culbute par leur propre faute, par suite de leur propre imprudence, ou qui occasionnent à d'autres des chutes douloureuses. Soyez donc vigilants pour vous-même et pour les autres. Quand on frappe à la porte du danger, c'est l'accident qui vient ouvrir, et souvenez-vous de cette pensée de Victor Hugo: "La prudence est la fille aînée de la sagesse."

Il faut non seulement cultiver ses amis, mais cultiver en soi ses amitiés, les conserver avec soin, les soigner, les arroser, pour ainsi dire.

J. Joubert.

manutention et de traitement industriel des poissons, mollusques et crustacés de façon à ce que la pratique de l'industrie puisse s'effectuer avec succès et profit.

NOUVELLES DU C. N. R.

DES COLONS POUR L'ABITIBI

En route pour les Cantons Lacorne et Varsan, situés au sud d'Amos, neuf familles de Nicolet et deux de Bellechasse sont parties de Québec par train du Canadien National. Ces onze familles qui comptent 70 personnes s'en vont rejoindre les chefs déjà établis sur les terres fertiles de l'Abitibi. M. R.-C. D'Alton, du service de la colonisation du Canadien National, accompagne ces familles de colon.

MANGEZ A VOTRE SIEGE

Le service des wagons-restaurants du Canadien National annonce un nouveau service dont la commodité plaira aux voyageurs qui empruntent généralement, pour leurs déplacements, les voitures de première et de seconde classe des grands trains transcontinentaux du réseau national.

"Désormais, dit M. W. W. Swinden, surintendant général du service des wagons-lits et des wagons-restaurants du Canadien National, ces voyageurs pourront se faire servir, à leur siège, des sandwiches, des oeufs durs, des coins de tartes et autres mets apportés directement du wagon-restaurant et vendus à prix modique."

Le nouveau service commencera le 1er février et, au besoin, sera étendu et amélioré au goût du public voyageur.

SECOURISTES DANS LES LAURENTIDES

Le Canadien National a conçu des arrangements avec la St. John Ambulance Association et celle-ci fera désormais stationner deux secouristes, chaque fin de semaine, à Shawbridge et à Saint-Sauveur. Cette précaution sera sûrement appréciée par les nombreux skieurs qui fréquentent ces centres de sports d'hiver.

D'après les rapports reçus des agents du Canadien National, dans les Laurentides, il y a actuellement 27 pouces de neige sur les champs de ski de Saint-Sauveur et de Shawbridge et une température idéale, le thermomètre marquant dix degrés au-dessus de zéro. On s'attend donc à ce qu'une foule de skieurs emprunte dimanche prochain, pour se rendre dans les Laurentides, le train spécial qui part de la gare du Tunnel à 8.40 du matin.

L'UNIVERS AUX ANTILLES

En 1935, les passagers qui ont emprunté les bateaux de la Canadian National Steamships pour se rendre aux Antilles venaient de près de 50 pays différents. D'autres statistiques compilées à la demande de M. Victor Eke, gérant du service des voyageurs de la C.N.S., révèlent que parmi ces passagers se trouvaient les représentants de 38 états des Etats-Unis et de presque toutes les villes du Canada, depuis Sydney, Cap Breton, jusqu'à Victoria, Colombie britannique. Il y avait des citoyens de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de la Chine, de Singapour, des Indes, de l'Egypte, de l'Afrique du Sud, de l'Angleterre, de l'Ecosse, de la Hollande, du Portugal et même des Açores. L'année précédente, la Suisse, l'Allemagne et les Iles Fiji avaient été représentées.

D'autres statistiques montrent une augmentation sensible du nombre de voyageurs se rendant aux Antilles à bord des navires du type "Lady". Le pourcentage d'augmentation pour chacune des principales escales est le suivant: Bermudes, 15 pour cent; Jamaïque, 26 p.c.; Iles-sous-le-vent, 14 p.c.; Barbades, 35 p.c.; Trinidad, 15 p.c., et Guyane Anglaise, 54

pour cent, soit une moyenne de plus de 26 pour cent. D'autre part, le nombre de passagers faisant les excursions à terre organisées par la compagnie a augmenté de 500 pour cent. D'après M. Eke la présente saison promet d'être excellente, les Antilles devenant de plus en plus le jardin d'hiver de l'Amérique du Nord.

UN AMI QUI CHANGE VITE

Parmi les dangers qui menacent chaque jour notre existence, le feu n'est pas un des moindres. Cet élément indispensable à notre bien-être peut devenir en quelques instants le plus mortel des ennemis de l'homme.

Tous, nous savons que le feu est un développement de lumière et de chaleur dû à la combustion de certains corps; nous savons qu'il est d'une indéniable utilité. Mais ce que nous ne savons pas, ce que nous ne voulons peut-être pas apprendre, c'est comment il faut se protéger contre les innombrables dangers qu'il suscite dans les domaines où nous l'employons.

Il y a quelque chose de formidable dans l'insouciance humaine vis-à-vis des dangers de la vie, dans ce manque flagrant de bon sens dont font montre une multitude d'individus à l'égard de la possibilité d'un désastre par le feu. Nous perdons \$75,000.00 par jour à cause des incendies. Chaque semaine, douze personnes, dont trois enfants en bas âge, meurent par le feu, soit dans des conflagrations ou par suite de brûlures qu'elles se sont imposées sans qu'il y ait dommage à la propriété. C'est donc que le feu tue, dans le Dominion, 600 citoyens par année et occasionne un gaspillage d'argent qui atteint le boulevard total de \$25,000,000. On n'a d'ailleurs qu'à déclarer que la perte annuelle par personne, en ce qui s'agit d'incendies, est de 33 sous en Europe, alors qu'en Amérique du Nord elle se chiffre à \$4.00.

Mais, ce n'est pas surtout la perte en dollars qu'il convient d'envisager dans le présent cas, c'est la perte en capital humain et la cruauté du mal que s'inflige ceux qui se brûlent. Le feu n'est pas comme l'eau. Quand on se noie, la plupart du temps, on y reste. Mais quand la chair humaine vient en contact avec le feu, on ne meurt pas toujours: on peut passer des mois et des mois à souffrir l'agonie et à souhaiter la mort qui ne vient pas! On peut rester là, sans que la science puisse faire grand-chose pour nous soulager, avec un corps torturé jusqu'à la moelle, des tissus rongés par la calcination. On se fait tisonner d'abord par le feu; puis, c'est la souffrance, se répétant dans nos membres, qui revient nous faire griller inexorablement.

On ne se fait pas toujours consumer dans un incendie, mais on peut en sortir mutilé d'extraordinaire façon. Les flammes sont des artistes en horreur... elles font des marques striées que même un expert en chirurgie plastique ne pourra complètement enlever.

Faites donc tous les efforts possibles pour éviter que vous-même ou un des êtres chers qui vous entourent ne deviennent le proie de ce démon. Il s'agit du bonheur de votre foyer, il s'agit de la paix de ceux qui vivent sous votre toit, il s'agit, surtout et toujours, d'une responsabilité à laquelle vous n'avez pas le droit de vous dérober, parce qu'elle vous commande le respect de la vie et du corps que Dieu vous a donnés.

La Voix de la Sécurité.

INSOMNIE?

Soulagement bientôt obtenu avec usage de la NOURRITURE du Dr. CHASE pour les Nerfs

PILULES
Dodd
POUR LES REINS
pour
MAL DE DOS
RHUMATISME
L'IMPURETÉ
DU SANG
ET LES TROUBLES DES REINS



NOTRE CREDIT EST EXCELLENT

Le régime libéral a toujours été d'avis que les finances d'un pays, d'une province, doivent, pour employer une expression connue, vivre dans une maison de verre. Il a toujours eu pour principe d'agir au grand jour et de ne rien cacher aux citoyens de cette province, mais bien de les initier au mécanisme du système financier qui lui est propre, système perfectionné par une expérience de 38 années, acquise au timon des affaires. C'est pourquoi, aussitôt après son accession au pouvoir, en 1897, il entreprit la tâche énorme et difficile de réorganiser, sur des bases saines, l'administration financière et d'introduire l'ordre et la lumière dans ce ministère. Il n'a pas failli dans sa tâche et, pour s'en convaincre, on n'a qu'à jeter un regard sur les comptes publics, qu'il publie annuellement à l'usage de tout citoyen, pour constater qu'ils contiennent un exposé clair et honnête de la situation financière de la province, ainsi qu'un résumé lumineux des opérations comptables nécessitées par l'administration des deniers publics.

Sous un régime libéral, les comptes publics n'ont jamais rien de mystérieux. Tout citoyen peut s'en procurer un exemplaire, le consulter à loisir, s'y renseigner et contrôler sans qu'il soit besoin, pour cela, d'une initiation particulière ou compliquée. Et c'est justement à cause de cela que l'élément sain de la population sait tout ce qui se passe à Québec. Les Comptes publics de la province de Québec sont à la portée de tous et tout citoyen, quel qu'il soit, peut y faire, à son gré, toutes les vérifications de l'administration provinciale qu'il désire, sans avoir à chercher ailleurs.

Que disent-ils, que démontrent-ils des Comptes publics ? Ils disent et démontrent clairement qu'actuellement la province de Québec est de toutes les provinces de la Confédération canadienne, la moins endettée, la moins taxée et la plus solvable.

Un examen comparatif de nos comptes publics avec ceux des autres provinces, révèle que la dette par tête de l'île du Prince-Edouard est de \$52; dans le Nouveau-Brunswick, de \$138; dans l'Ontario, de \$170; dans le Manitoba, de \$165; dans la Saskatchewan, de \$151; dans l'Alberta, de \$204; dans la Colombie britannique, de \$205; dans la Nouvelle-Ecosse, de \$123, et que la dette du Québec n'est que de \$43 par tête.

Pour arriver à cet excellent état de nos finances, le gouvernement a dû voir à augmenter, dans une juste proportion, et continuellement, les revenus de la province. Ces revenus, qui étaient à peine de 15 millions de dollars en 1920, les Comptes publics nous apprennent qu'ils sont passés à 45 millions de dollars aujourd'hui, qu'il a fallu établir des impôts, mais que le Québec n'en demeure pas moins la moins taxée de toutes les provinces.

Le gouvernement provincial a imposé des taxes, rien de plus vrai. Mais ces taxes pèsent toutes sur les individus et les classes sociales capables de les porter. C'est aussi ce qu'on apprend en consultant, sans parti pris, les Comptes publics. A la dernière session, par exemple, le gouvernement a imposé les compagnies pour 4 millions de dollars, il a taxé les banques et les transferts de valeurs mobilières; mais il a justement imposé ceux qui pouvaient payer et il a exempté les cultivateurs et les ouvriers, tous ceux qui ont bien raison de trouver les temps durs.

Le Québec est la province la plus solvable. Voilà une autre constatation que permet de faire un examen, même sommaire, des Comptes publics. Et

le Québec est la province la plus solvable, parce qu'elle est la seule qui ne s'est pas lancée dans des entreprises et des dépenses extravagantes, ce qui lui a permis de sauvegarder son crédit à travers les difficultés de la crise.

Les taxes que l'administration provinciale a imposées aux individus et aux classes capables de payer, lui ont permis de consacrer à l'Agriculture plus de 21 millions de dollars depuis 1920, et près de 9 millions depuis quatre ans; d'affecter 7 millions de dollars par année aux hôpitaux, hospices, refuges, orphelinats, etc., de dépenser, au cours des quatre dernières années, 33 millions de dollars pour soulager le chômage, soit à 8 millions de plus que la part fédérale au chômage du Québec; de consacrer 30 millions de dollars à la Colonisation en 15 ans, dont 13 millions depuis 1931, ainsi que de lui ouvrir un crédit de 10 millions de dollars pour la réalisation du plan Vautrin; de dépenser pour la route, 155 millions de dollars depuis 15 ans, dont près de 44 millions, ces derniers quatre ans, et enfin, de consacrer plus de 36 millions de dollars, depuis 1920, dont 14 millions de 1931 à 1935, à l'Instruction publique.

C'est donc depuis 1897, l'année du retour du Québec au libéralisme, que celui-ci a commencé à connaître les véritables progrès. A la fin du régime conservateur, qui avait détenu le pouvoir depuis 25 ans, on traitait le Québec de "province arriérée". Sir Lomer Gouin commença notre relèvement. L'administration actuelle l'a continué et achevé. C'est sous son gouvernement actuel que le Québec a pris cette suprématie sur les autres provinces de la Confédération. C'est sous son administration que le Québec a connu les plus grands progrès de son histoire.

MOINS DE NAISSANCES

Dans 20 des 34 pays qui ont présenté un rapport du mouvement de la natalité en 1934, le déclin dans le taux des naissances a continué de se manifester, selon les statisticiens de la Metropolitan Life. Un déclin d'un pour cent s'est effectué en Nouvelle-Zélande, en Italie et au Venezuela. Dans 5 pays—les Etats Libres d'Irlande, la Suède, la Norvège, la Pologne et l'Union de l'Afrique du Sud, le taux de natalité en 1934 a été pratiquement le même que celui de 1923.

L'Allemagne, avec 18.6 naissances par 1,000 de population, et 22.4 pour cent d'augmentation du taux des naissances en 1934, en comparaison avec celui de 1933, a été le seul pays qui ait enregistré une augmentation dans la moyenne des naissances au cours des cinq dernières années. Aux Etats-Unis, la moyenne des naissances en 1934 a augmenté de 3.0 pour cent, au Danemark, 2.9 pour cent, en Angleterre, 2.8 pour cent, en Bulgarie, 2.7 pour cent, en Ecosse, 2.3 pour cent, dans le Nord de l'Irlande, 2.1, la Roumanie, 1.3, et le Chili, 1.2 pour cent.

En Canada, la moyenne de la natalité en 1934 a été de 2.4 pour cent de moins que celle de 1933.

Les statisticiens expliquent l'augmentation considérable du nombre de naissances en Allemagne, par le fait que le gouvernement allemand accorde des boni aux jeunes Allemands qui se marient, et des primes en argent dans le cas de naissances issues de ces mariages.

L'homme qui chaque jour s'interroge sans faiblesse sur lui-même et se juge avec sévérité devient rapidement meilleur.

F. Coppée.

UNE INSTITUTION TRES PROSPERE

La Banque Canadienne Nationale tient sa 61e réunion annuelle. — Situation saine et solide.

La Banque Canadienne Nationale a tenu à son siège social, à Montréal, le mercredi 15 janvier, la 61ème assemblée générale annuelle de ses actionnaires, sous la présidence de M. Beaudry Leman, président et administrateur délégué de la Banque.

Le rapport du Conseil d'administration pour l'exercice clôturé le 30 novembre 1935, qui a été soumis à l'assemblée par le gérant général, M. Ernest Guimont, accuse une situation saine et solide.

Les bénéfices de l'exercice ressortent à \$915,790, en regard de \$935,823. La diminution des bénéfices s'explique par la contraction des prêts courants et escomptes et la baisse générale du loyer de l'argent.

Le poste des dépôts mérite de retenir l'attention, parce qu'il indique un important accroissement des disponibilités du public. Il y a là un pouvoir d'achat considérable dont la mise en mouvement aurait une répercussion favorable sur l'activité économique. Le grand total des dépôts s'élève à \$12,231,005, soit une augmentation de plus de huit millions depuis un an. Les dépôts du public portant intérêt, c'est-à-dire les dépôts d'épargne, en progression de plus de six millions par rapport à l'an dernier, se chiffrent par \$95,132,557. La somme des dépôts ne portant pas intérêt a passé, depuis la clôture de l'exercice antérieur, de \$12,991,113 à \$15,279,842.

L'actif de la Banque Canadienne Nationale s'établit à \$132,574,256, contre \$127,195,648 au 30 novembre 1934. Les disponibilités ont augmenté, d'une année à l'autre, de \$12,955,472 à \$17,670,945, ce qui porte de 11.31 à 14.78 pour cent l'actif liquide au passif envers le public. L'actif rapidement réalisable, en augmentation de plus de dix millions, ressort à \$90,322,729. Il est l'é-

quivalent de 75.44 pour cent du passif envers le public, à rapprocher de 69.86 pour cent en 1934.

La forte liquidité de l'actif, qui caractérise la présente situation bancaire, comporte une double signification. Elle indique, d'une part, que les banques ont d'abondantes disponibilités, propres à soutenir une large reprise des affaires; elle fait ressortir, d'autre part, une activité économique trop restreinte pour utiliser les facilités de crédit existantes. Ainsi s'expliquent le fléchissement, depuis un an, des prêts courants et escomptes de la Banque, dont la somme a passé de \$38,713,731 à \$33,373,517 et l'augmentation de la valeur du portefeuille-placements, qui s'est relevée de \$47,918,614 à \$53,416,882.

M. Guimont a montré que les faits opposent un démenti à l'assertion souvent répétée qu'il est loisible aux banques de "créer" du crédit, et il a ensuite exposé brièvement la situation bancaire et économique.

M. Beaudry Leman, président et administrateur délégué de la Banque, a signalé les dangers du capitalisme d'Etat et il a déclaré que, s'il convient de reconnaître à l'Etat un droit de surveillance et de contrôle plus large et plus efficace, il ne faudrait cependant pas passer d'un excès à l'autre et refuser à tous la liberté sous prétexte que quelques-uns en abusent.

Malgré les nombreux et graves problèmes qu'il reste à résoudre dans notre pays et en dépit de la tension politique qui se manifeste en Europe, conclut M. Beaudry Leman, il convient d'envisager avec confiance l'année qui commence. Elle nous réserve sans doute encore bien des soucis et des difficultés, mais les forces naturelles de récupération économique n'en continueront pas moins l'oeuvre lente mais sûre qu'elles poursuivent depuis plus de deux ans.

Les actionnaires ont réélu le Conseil d'Administration, composé comme suit: M. le sénateur J.-M. Wilson, président du Conseil; M. Beaudry Leman,

président et administrateur délégué de la Banque; sir J.-Geo. Garneau et M. Ch. Laurendeau, c.r., vice-présidents; M. le sénateur C.-P. Beaubien, MM. Armand Chaput, A.-N. Drolet et C.-E. Gravel,

AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous mentionnés, ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS

Canada, Province de Québec, District de Bedford, Cour Supérieure, No 402.

THE W. G. REYNOLDS COMPANY, demanderesse; vs DAME JOHN BRANDON, défenderesse.

Comme appartenant à la défenderesse:

1. Un lopin de terre, et les bâtisses sus-érigées, supposé mesurer quarante acres en superficie, et portant le numéro cent quatre-vingt-dix-huit [198] des plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse Saint-Thomas, dit district.

2. La partie sud du lot numéro cent quatre-vingt-dix-neuf [199] des plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la dite paroisse, supposée mesurer une acre en superficie—avec toutes les bâtisses sus-érigées, et laquelle partie sud est bornée à l'ouest par le chemin de front, à l'est pas ledit lot 198 ci-dessus décrit, au nord par le terrain de Simon Martin ou représentants, au sud par le succession de feu Jos. W. Dean, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Pour être vendus en bloc, à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de Saint-Georges-de-Clarenceville, dans le village de Clarenceville, le CINQUIEME jour de FEVRIER 1936, à DEUX heures de l'après-midi. Le shérif, W. F. KAY. Bureau du shérif, Sweetsburg, Qué., le 30 décembre 1935.

DU PLAISIR A TRAVAILLER

M. H. Silwedel, d'Houston, Texas, écrit: "Je suis bien satisfait des résultats que j'ai obtenus après avoir fait usage de votre Novoro. J'étais faible à cause d'une élimination déficiente, je me sentais toujours fatigué et je devais me forcer pour faire quelques menus travaux dans la maison. Depuis que je prends votre médicament je me sens fort et plein d'ardeur et j'ai du plaisir à travailler." C'est ce qu'ont expérimenté les milliers de personnes qui font journellement usage de cette remarquable médecine de plantes. Elle tonifie l'estomac, règle les intestins, augmente le flux urinaire, élimine les matières impures du système et aide ainsi la nature à restaurer l'ardeur d'une bonne santé. Le Novoro ne se trouve pas chez les pharmaciens. Il peut seulement être obtenu des agents locaux autorisés. Pour renseignements, écrire à Dr Peter Fahrney and Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

LE SECRET DES CHARMES

Vous voulez être populaire? Passer pour charmante?

C'est, naturellement, le désir de toute femme.

En voici la recette, telle que préparée par un groupe de savants et de professeurs distingués: Cultiver votre voix.

Cela ne veut pas dire que vous devriez étudier l'opéra ou d'essayer de vous faire une carrière du théâtre de concert. Cela signifie seulement qu'une jeune fille devrait faire tout en son pouvoir pour améliorer son langage, le rendre doux, agréable et compréhensible.

Les savants disent qu'il y a huit types de personnalité féminine: la bonne voisine, la jolie fille, la bonne compagne, la fille brillante, la fille cultivée, la franc-tireur, la fille de société et la diplomate.

Supprimez la corvée du jour de blanchissage

avec cette

BUANDERIE Électrique

Machines à LAVER à TORDRE à REPASSER **THOR** LES 3 POUR

\$124.50
une valeur de \$144.00

Coûte un peu plus à termes

MACHINE À LAVER SEULE \$94.50

Payez seulement \$5.00

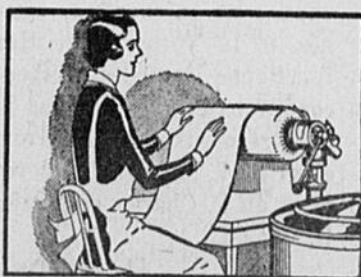
Le solde réparti commodément sur une période de 2 ans.

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED

"Appartenant à ceux qu'elle sert"

EN VENTE LE 20 JANVIER

et tant que la quantité durera.



UNE PROMENADE EN ETHIOPIE

Tous les regards angoissés des peuples de l'univers sont depuis quelques mois tournés vers cette terre lointaine, théâtre de la guerre.

Un peu de géographie.

L'Ethiopie est deux fois grande comme la France.

Remontez le cours du Nil, en partant d'Alexandrie ou du Caire. Vous traversez toute l'Egypte, du Nord au Sud, puis le Soudan anglo-égyptien. A ce moment, à votre droite, vous avez l'Afrique équatoriale française, à votre gauche, l'Ethiopie ou Abyssinie.

Aucun débouché sur la mer pour ce pays. L'Erythrée italienne, la côte française des Somalies avec Djibouti, la Somalie anglaise et italienne, enserrant toute la côte de la mer Rouge et du golfe d'Aden que torrifie un soleil de feu.

Trois régions partagent cette terre, non en surface mais en hauteur. Sur tout ce qui se trouve en dessous de 1,800 mètres règne la torride chaleur du climat tropical. Terre des lions et des léopards, des crocodiles et des rhinocéros; hippopotames, buffles, éléphants, autruches, gazelles, girafes, onagres, y pullulent. La chaleur, qui monte jusqu'à 750 au soleil, n'y descend jamais au-dessous de 200 [au thermomètre français].

Un mot d'histoire.

L'Ethiopie est divisée en plusieurs royaumes indépendants jusqu'en 1856. A cette date, Théodoros en commence l'unification. Mais c'est Ménélik II qui, en 1896, pétrit le grand empire qui sera reconnu par les puissances européennes.

Le ras Tafari, fils d'un cousin de Ménélik II, en est devenu l'empereur en 1931. Depuis lors, il a troqué son nom contre celui de Haïlé Sélassié.

Il eut à combattre un petit-fils de Ménélik, Lidj Yassou, qui vient de mourir, ainsi que le dernier des grands chefs locaux, le roi du Gadjam, Haïlou, qui réduisit à merci. Fait à retenir: au lieu de faire mettre à mort ses compétiteurs vaincus, Haïlé Sélassié se contenta de les retenir prisonniers: Haïlou est encore vivant.

Haïlé Sélassié fait figure de grand souverain. Son éducation a été française; il fut l'élève et il est resté l'ami de Mgr Jarrow, vicaire apostolique de la mission des Capucins de

Harar. Grâce à lui, l'Ethiopie est entrée dans la communauté européenne. En 1931, elle a été dotée d'une constitution qui comporte deux Chambres dont la seconde est composée de membres élus.

Un ilot du moyen âge.

Le peuple abyssin est un peuple des temps bibliques. Il a conservé les moeurs et coutumes d'Abraham et de Laban: circoncision, animaux purs et impurs, souillures légales, sanctuaire voilé. Salomon y pourrait régner encore avec les mêmes lois qu'au temps fabuleux où il accueillait la reine de Saba.

Phénomène rare, cependant: partout où en Abyssinie cet état social a évolué, c'est la plus authentique civilisation moyenâgeuse que nous trouvons. Seigneurs et vassaux, hommes d'armes et écuyers, négociants et artisans groupés en corporations, moines à l'influence populaire énorme, et jusqu'aux trouvères et aux ménestrels, rien n'y manque. Toute la féodalité de nos histoires de France s'y retrouve. Le Seigneur aux pieds nus, dit le P. Jalbert, règne en souverain sur ses serfs... Lui prend-il fantaisie de faire aménager une route pour l'accès de sa maison, un appel de trompe, un ordre volant de bouche en bouche, et voici, au jour dit, quinze mille fellahs ahannant en chantant; en trois jours une piste à auto de 90 kilomètres sera ouverte et aménagée. De salaire, il n'en saurait être question.

Les esclaves.

Deux questions brûlantes se posent au sujet des esclaves: la traite et la servitude. Voici ce qu'en dit Mgr Barlassina, préfet apostolique de la Mission italienne du Kaffa: ce témoin est qualifié aujourd'hui. "Le gouvernement éthiopien admet officiellement qu'il y a des esclaves dans l'empire. Mais il fait valoir qu'en vertu d'une loi qu'il a promulguée, la traite est formellement interdite. Grâce à l'action intelligente et énergique du négus, un obstacle a donc été opposé au phénomène historique de l'esclavage; mais celui-ci subsiste en raison de la force d'inertie. Il n'a pas été réduit à néant, mais j'ai l'impression qu'il a été frappé à mort. Quant aux esclaves d'hier, qui le sont encore aujourd'hui, à quoi bon se demander s'il serait possible de leur donner en masse la liberté? Ils ne sauraient ni où aller ni comment subsister; ce serait à la fois leur ruine et celle du pays."

Haïlé Sélassié lui-même disait: "On nous a donné soixante ans, à la Société des Nations pour supprimer l'esclavage. Dans vingt ans, ce sera chose faite." Il faut reconnaître que les actes du roi des rois s'accordent avec ses paroles.

Le palais de la belle au bois dormant.

L'Ethiopie évolue. Le négus y travaille avec toute sa culture occidentale. Et cependant que d'obstacles sur son chemin! Du récit d'une audience accordée à M. H. de Monfreid, détachons les lignes qui suivent; elles expriment l'opinion du roi des rois sur ce que peut être l'influence européenne: "Ce que j'en pense, aurait-il dit, importe peu, en regard de ce que doit en penser mon peuple... J'estime l'influence européenne salutaire et, en l'assimilant convenablement, mon peuple pourra devenir plus fort, assez fort pour suivre seul la marche du progrès. Le tout est de l'assimiler. Mon pays, voyez-vous, est comme un palais de la Belle au Bois Dormant, où tout est demeuré stationnaire depuis deux mille ans. Il faut donc prendre de minutieuses précautions au ré-

gie... Je dois lutter d'une part contre l'impatience des philanthropes européens, et de veill d'une aussi longue léthargie, l'autre contre l'inertie de mon peuple, qui préfère fermer les yeux devant cette lumière trop brusque."

Le christianisme abyssin.

L'empire éthiopien se prétend chrétien. Qu'il y ait sur environ 8 millions d'habitants 3,500,000 chrétiens schismatiques, quelque 3 millions de musulmans, un million et demi de païens animistes adonnés au culte du serpent, et 50,000 juifs, qu'importe, l'empire est chrétien.

Ils appartiennent à l'Eglise monophysite. Cette hérésie, propagée par Eutychès au début de Ve siècle, est professée également par les Coptes d'Egypte; avec ces derniers, ils maintiennent des rapports étroits; c'est le patriarche copte d'Alexandrie qui investit le chef de l'Eglise éthiopienne.

Le christianisme éthiopien est fort altéré. A en croire le P. Jalbert, "l'ignorance est générale; il n'y aurait pas un homme sur cent à savoir son Pater. Seule la tradition, avec ses rites fidèlement accomplis, a sauvé ce que l'on considère comme l'essentiel de la pratique." Les Ethiopiens ne fréquentent guère l'église et traitent les sacrements avec désinvolture; mais ils jeûnent ou observent l'abstinence plus de deux cents jours par an, font de nombreux pèlerinages, se gardent scrupuleusement de tout acte catalogué comme illicite.

Le catholicisme en

Abyssinie: les missions.

Au milieu des 8 millions d'Ethiopiens les catholiques sont à peu près inexistant: une dizaine de milliers. La plupart ramenés par le persévérant apostolat des Lazaristes et des Capucins.

L'apostolat est pénible et peu consolant au milieu de ces populations hérétiques, jalousement fermées, jusqu'à ces dernières années, à la prédication catholique. Obligés de ne pas quitter l'endroit où ils vivent, c'est parfois sous un déguisement, seuls ou avec l'aide de leurs prêtres indigènes, que les missionnaires peuvent briser la barrière qui les encercle et s'installer au loin. Neuf fois, dix fois, ils recommencent pour enfin aboutir.

C'est sur l'élément païen que l'emprise paraît plus facile.

Ecoles, hôpitaux, dispensaires, léproseries, tout est employé pour toucher ces populations.

La lèpre est, d'ailleurs, un des plus grands fléaux en Ethiopie. Le roi Mékonnen, gouverneur de Harar, voulut en débarrasser la ville. Il fit saisir les lépreux par ses soldats. Ceux qui étaient d'origine abyssine furent dispersés dans l'intérieur du pays, et ceux de race Galla furent groupés et parqués en dehors des murs de la ville où on leur construisit quelques misérables cabanes entourées d'une haie de buissons pour les garantir des hyènes. Défense leur était faite de franchir les remparts.

En 1901, un Capucin missionnaire, le P. Marie-Bernard, se dévoua pour soigner ces malades et améliorer leur situation.

Le roi Mékonnen lui concéda alors un vaste terrain pour les recevoir, et payant lui-même les frais d'installation d'une léproserie, il chargea le P. Marie-Bernard de la direction des travaux. Ces travaux sont aujourd'hui terminés, et la léproserie de Harar fonctionne dans les meilleures conditions et avec les plus heureux résultats sous la direction et grâce à l'inlassable dévouement du P. Charles de Mazères, O. M. Cap.

[Le Pèlerin].

L'ORIGINE DE L'HALLOWE'EN

Malgré ses fantômes légendaires, la fête de Hallowe'en ou "Veille de la Toussaint", célébrée dans les parties de langue anglaise du Canada, a une origine agricole. Elle s'associe aux fruits de la terre et plus spécialement aux pommes. Il y a des raisons pour cela. Avant l'ère chrétienne, la veille du 31 octobre était déjà, dans différents pays, consacrée à certaines cérémonies, et notamment à la fête des moissons. Plus tard des fêtes célébrées à l'occasion de la Toussaint furent organisées pour la plupart dans les pays où régnait encore l'influence de la religion druidique, spécialement en Grande-Bretagne; il y avait également quelques célébrations dans les maisons et en plein air, empruntées à l'ancienne fête romaine, en l'honneur de la déesse des fruits.

On avait autrefois pour coutume d'allumer des feux de joie la veille de la Toussaint et l'on croyait que c'était le seul soir de l'année où les fantômes, les sorcières et les mauvais esprits avaient la permission d'errer sur la terre. Le 1er novembre les Druides célébraient leur grande fête d'automne et allumaient des feux en l'honneur du dieu du soleil, en actions de grâce pour la moisson. Une autre des croyances druidiques était qu'à la veille de cette fête, qui est pour nous la Toussaint, Saman, le Seigneur de la mort, rappelait toutes les âmes mauvaises qui au cours des douze mois précédents avaient été condamnées à habiter des corps d'animaux.

En ce qui concerne cette croyance il est intéressant de noter que dans certaines parties de l'Irlande le 31 octobre était et est encore connu sous le nom de Oidche Shamhna, "la Vigile de Saman".

C'est aussi vers cette date que la fête romaine en l'honneur de Pomone avait lieu. Pomone était la déesse des fruits des arbres, d'où les mots pomologistes, producteurs de fruits, et pomologie. A cette fête de Pomone les noix et les pommes représentant la provision de fruits d'hiver, jouaient un rôle important, et c'est de là qu'est venu la coutume du rôtissage des noix et du jeu des pommes qui consiste à saisir avec les dents une pomme flottant dans un baquet d'eau — un sport auquel les enfants des générations modernes se livrent encore. Quelques-uns prétendent que les mauvais esprits des anciens temps druidiques existent encore sous forme de jeunes gens irréfléchis qui causent souvent des dommages à la propriété et même aux personnes par leurs tours pendables la veille de la Toussaint. Ces tours sont la survivance de la partie licencieuse de la fête de Pomone.

L'habitude d'allumer des feux de joie la veille de la Toussaint s'est maintenue jusqu'en ces dernières années dans les montagnes d'Ecosse et du pays de Galles. Elle se pratique même encore dans quelques-unes des parties les plus reculées. On a l'habitude de mettre dans les cendres chaudes du feu autant de petites pierres qu'il y a de personnes et l'on cherche ces pierres le lendemain matin. Si l'une d'elles a disparu, on considère que cette personne mourra dans les douze mois.

Il faut de grandes ressources dans l'esprit et dans le cœur pour goûter la sincérité lorsqu'elle blesse, ou pour la pratiquer sans qu'elle offense. Peu de gens ont assez de fonds pour souffrir la vérité et pour la dire. — *Vauvenargues*.

Lisez le "Journal de Waterloo" et encouragez ses annonceurs.

Professions et Affaires

NOTAIRE

R.-R. Bachand

BUREAU AU-DESSUS DU
MAGASIN CLEMENT
ET FRERES
WATERLOO, P. Q.

ASSURANCE
GENERALE

R.-Fred Shaw

TOUS GENRES D'ASSURANCES
AUX TAUX LES
PLUS BAS.
WATERLOO, P. Q.

EMBAUMEUR

Chambre mortuaire, corbillards,
auto et chevaux. Fleurs pour

toutes les occasions.
Théo. Dupaul

Tel. 247w—WATERLOO, P. Q.

NOTAIRE

A. Boulay

Successeur de

JODOIN ET BOULAY

WATERLOO, P. Q.

Dr L.-J. BACHAND
MEDECIN-CHIRURGIEN

EX-INTERNE DES HOPITAUX DE MONTREAL
EX-INTERNE EN CHEF A L'HOPITAL PASTEUR

IMMEUBLE DUPAUL

TELEPHONE 77

TELEPHONE 84

CASIER POSTAL 455

Anatole Gaudet, C. R.

AVOCAT

RUE PRINCIPALE

FARNHAM, QUE.

Successeur de Elisée Gaudet.

Tel Bureau 78

B. MARCHESSAULT

AVOCAT

WATERLOO.

P. Q.

J. U. POIRIER, C. P. A.

COMPTABLE PUBLIC LICENCIE

Vérification, organisation de comptabilités commerciales, industrielles et municipales. — Etablissement du prix de revient. — Expertise et incorporation de compagnies. — Vérification de livres de municipalités et commissions scolaires.

SYNDIC DE FAILLITE

WATERLOO, P. Q.

TELEPHONE: 88

Bureau Vis-à-vis la Banque Canadienne Nationale

UN ESCOMPTE DE 5 POUR CENT

SUR TOUTES LES MARCHANDISES AU
MAGASIN LEBRUN

Nous avons décidé d'allouer jusqu'à nouvel ordre un escompte de 5% sur toutes les marchandises que contient notre magasin et dont la variété se le dispute à la qualité.

Venez nous voir pour vos achats de poêles, peintures, ciment, tôle à couvertures, quincailleries de toute sorte, etc.

LeBrun & Lussier

PLOMBIER

TEL 91 et 281

WATERLOO, P. Q.

Ecoutez l'Emission Sweet Caporal. Tous les mercredis soirs, à 8 heures.

CKAC Montréal
CHRC Québec
CHLP Montréal
CKCH Hull
CRCS Chicoutimi



Cigarettes SWEET CAPORAL

"Le forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé."

CIGARETTES SWEET CAPORAL

La Femme au Foyer

Saisons de la vie

Le printemps nous apporte un chagrin inconnu...
La vie est un étrange et fragile poème;
L'âme est prise d'un mal l'on ne sait d'où venu;
Nous regrettons de vivre et nous vivons quand même.

A peine vient l'été, que déjà mon jardin
A des arbres aux fruits dont les grappes pesantes
Sont lourdes du passé déjà vague et lointain;
Et mes roses ont des épines trop blessantes.

L'automne me rapporte aux vieux ans révolus:
Ses côtes sont pensifs, leurs sources sont taries;
La Chimère a passé sur ma route et n'est plus
Qu'un souvenir menteur me montrant ses fées.

Le présent n'offre plus que des espoirs troublants,
Et sous les coups du Temps ma jeunesse succombe;
L'hiver couvre mon front de nombreux cheveux blancs;
L'heure se fait plus triste et creuse en moi sa tombe.

Jean CHARBONNEAU.

PRENONS SOIN DE NOS MAINS

Etes-vous sûres de faire pour vos mains tout ce que vous pouvez? Tout ce qu'elles sont en droit d'attendre de vous?... "Je travaille, je n'ai pas le temps", répondent neuf femmes sur dix. Ce qui ne les empêche pas de consacrer de longs instants à l'arrangement de leurs cheveux ou à la confection de leurs chapeaux, de leurs robes. Les mains, ces servantes pauvres, restent au troisième plan de leurs préoccupations.

Tout est bon pour elles : l'eau froide et calcaire, le savon de qualité médiocre, la serviette "qui n'essuie pas" (espèce assez courante), les écorchures, le charbon, les poussières, les soins du ménage, la fabrication des confitures, la teinture des étoffes... Que sais-je enfin? Il y a tellement de manières de saccager les mains, de rayer les ongles, de rougir et de dessécher la peau!

Vos mains méritent mieux que cela: si vous le négligez trop longtemps, elles se vengeront en "vulgarisant" toute votre personne... Elles vous feront honte par leur rudesse, leur enflure, leur manque d'élégance.

Parmi les mains qui semblent laides, la plupart sont jolies ou pourraient l'être très facilement: ce n'est pas la forme des mains que l'on remarque le plus: c'est leur aspect extérieur, leur blancheur, le brillant des ongles, l'allure soignée. C'est là ce qui plaît, ce qui séduit même. Combien de visages assez disgracieux sont sauvés par de jolies mains? Seul don Juan pourrait nous le

dire.

Comment soigner ses mains

Il y a, tout d'abord, quelques erreurs graves à éviter: la première, la plus redoutable, c'est la manie de se ronger les ongles ou le coin de l'ongle... Cette manie [d'origine nerveuse et qu'il importe de combattre dès la petite enfance] empêche absolument la croissance des ongles et amène rapidement une désagréable enflure du bourrelet: l'ongle, sans cesse détruit, devient tout court; le bout du doigt s'alourdit: c'est aussi laid que dangereux à la santé. Car les copeaux d'ongle, très indigestes, irritent l'estomac, et d'autre part les poussières de toute sorte qui se réfugient sous l'ongle sont absorbées et infectent le tube digestif. Ce n'est pas sans raison que Mahomet dans son Coran interdit de se ronger les ongles, parmi les divers préceptes d'hygiène qu'il donne sagement à ses fidèles.

En second lieu, il faut porter les ongles courts, taillés net et en arrondi: et ne jamais les aiguïser en pointe même au petit doigt... Ce "raffinement", d'origine chinoise, dit-on, est absolument passé de mode.

Un ennemi.

Un des grands ennemis de la beauté des mains, c'est le froid... Nous en reparlerons une autre fois, mais nous pouvons toujours signaler l'effet nuisible de l'humidité qui est de toutes les saisons. L'épiderme qui reste humide et doit sécher de lui-même, a tendance à rougir et à se crevasser comme sous l'action du froid. D'ailleurs l'humidité refroidit par évaporation et "glace" les

mains au bout de quelques instants.

Pour les femmes qui font leur ménage, l'eau de Javel, le savon noir et même le savon de Marseille irritent l'épiderme des mains et peuvent même occasionner une sorte d'eczéma très tenace, observé par les spécialistes chez les laveuses professionnelles. Certaines natures de peaux y sont très sujettes. Le seul remède consiste à porter des gants de caoutchouc pour tout autant du moins qu'il est possible ces opérations ménagères, sables, et d'enduire les mains au repos de quelque crème adoucissante.

La glycérine, agréable par son emploi si aisé, ne convient pas à toutes les mains: certaines personnes se trouvent mieux d'une pommade composée, par exemple, de lanoline, de farine d'amandes et d'huile d'amandes douces.

Rougeur chronique des mains.

Il y a des mains qui sont rouges sans raison évidente, sans qu'on puisse invoquer de mauvais traitements... Elles sont pour les femmes élégantes un objet de soucis bien légitimes.

Assez souvent les mains rougissent par suite de troubles internes, de défaillances circulatoires ou glandulaires. On a depuis longtemps remarqué les mains rouges et gonflées de jeunes filles vers treize ou quatorze ans, et celles des femmes au moment de la ménopause. Des phénomènes analogues sont à la base de cet inconfort: il convient de les traiter médicalement. Iode, arsenic, extraits glandulaires, hamamélis, etc.

Les mains rouges sont le désespoir des jolies fillettes et méritent réellement d'être soignées, car elles occasionnent de vraies souffrances: les doigts sont parfois tout engourdis et gonflés, les articulations s'enflamment. L'enfant ne peut plus se servir de ses mains avec la dextérité habituelle. Nous connaissons des fillettes qui ont passé pour "maladroites" pendant quelques années de leur adolescence à cause de leurs mains rouges, moites, tuméfiées, qu'on a eu le tort de négliger.

Le médecin consulté a seul autorité de prescrire le médicament qui convient: cependant on peut toujours essayer des massages manuels ou électriques, des frictions alcoolisées, des bains chauds de feuilles de noyer. Une lotion d'hamamélis [plantes fraîches distillées] et

une lotion d'antipyrine, améliorent beaucoup la rougeur des mains en activant la circulation du sang.

Quand les mains ne sont pas seulement rouges, mais moites et sujettes à une désagréable transpiration de la paume, on peut recourir aux astringents, comme le tanin, l'alun, l'acide salicylique en lotion.

HABITUDES

Que c'est donc ennuyeux et détestable un enfant qui pleurniche à propos de tout et de rien! Surtout, quoi de plus hâssable que le lirage qui accompagne ordinairement la toilette du soir à l'heure du dodo? Cela agace tout le monde. Le père, absent la plupart du temps tout le jour et empêché, par conséquent, de se délecter de son amour d'enfant, finira par dire: "Mais laissez-le donc tranquille, aussi, vous faites exprès pour le faire pleurer." Fort de cette autorité, le père fera son important et apprendra alors à "faire des scènes" pour rester à veiller avec le grand monde.

J'ai été un jour agréablement surprise de voir un garçonnet de deux ans et demi environ accourir vers sa mère en riant, se laisser dévêtir en gaieté et aller dormir le cœur tout réjoui, comme s'il partait en promenade, dès qu'elle lui eut parlé de son petit lit qui l'attendait. Tant et si bien que j'en fis haut la remarque. Alors, la maman m'explique: "Je lui ai fait une fête de cette séance: 'Tu as été un bon garçon, tu as mérité de faire un bon dodo'. Elle le conduisit à sa couchette et, après quelques commencements de conte, elle éteignit la lumière et revint causer sans que rien, ni surtout le fiston ne nous dérangea.

Cette conduite d'une femme intelligente, bonne éducatrice, ferme, mais tendre, est bien différente du bourrage, trop fréquent. L'enfant joue, sautille, fait du tapage. Lasse de sa journée et pas assez maîtresse de ses nerfs, faute de réflexion et de volonté, la mère attrape le petit par un bras. "Bon toi, tu nous as assez cassé les oreilles aujourd'hui. Tu vas aller te coucher et nous laisser la paix! Il est bien temps!" Et bin, bang! Les boutons revolent. Comment voulez-vous qu'un enfant ainsi traité ne se sente pas par la fait même la plus folle envie de pleurer à cause de cette punition qu'on lui impose.

Parmi toutes celles qui liront ces lignes, j'en connais qui ne croiront à rien de tout cela et qui diront: "Bah! quand on a des enfants brailards, il faut les endurer tels qu'ils sont!"

C'est faux, mesdames. Si vous avez des enfants brailards, c'est de votre faute. Si vous saviez dès leur plus jeune âge prendre sur vous et ne pas leur imposer à propos de tout et de rien le poids de votre excitation et des traces qui vous accablent, vous auriez des enfants gais. C'est si beau, si réjouissant un enfant qui rit! Tout s'apprend. "L'éducation peut tout, a dit un grand philosophe, puisqu'elle fait danser les ours..."

VIEILLIR

Dire chez nous à quel point qu'il vieillit, c'est exprimer une impolitesse, parce qu'à l'idée de vieillissement correspond obligatoirement l'idée de déchéance.

Est-ce tellement exact? Si l'âge a apporté avec lui des faiblesses, des souffrances, des déceptions, il n'est pas exempt d'agréments. Certains peuples l'ont bien compris et la sagesse populaire elle-même, que nous ignorons trop souvent, exprime ainsi cette vérité: "chaque âge a ses plaisirs".

Il y a d'abord dans le fait de vieillir une satisfaction d'ordre

LE THÉ 'SALADA' est délicieux

physique. Tout le monde ne

parvient pas à un âge avancé et le culte de notre jeunesse doit nous servir à préparer une vieillesse exempte de maux.

Ensuite, l'âge apporte avec lui l'apaisement, une clairvoyance, un sens de l'équité qui sont des biens autrement admirables, autrement précieux, que la belle ordonnance d'une chevelure ou l'éclat d'une carnation.

Voir enfin le monde comme un spectateur impartial, et non comme un acteur trépidant, connaître les heures de méditation et de recueillement, et sentir qu'on approche chaque jour de la sagesse suprême, voilà qui constitue des satisfactions nouvelles et, somme toute, pas du tout à dédaigner.

DU SENTIMENT

Du sentiment, la femme en met partout, jusque dans la cuisine puisqu'elle recherche les plats préférés de la famille et qu'elle les apprête d'une façon agréable... Mais cette richesse de cœur qui fait sa force est aussi la cause de quelques-uns de ses défauts. Etre sensible, la femme veut plaire, et plaire à tous. C'est pourquoi elle est coquette. Elle désire attirer, choisissant d'instinct le domaine où elle a le plus de chances de développer son charme: coquetterie du visage, de la toilette, vivacité ou langueur d'allure, propos brillants ou enjoués.

Elle met en valeur sa richesse et avec un tact spécial elle adapte sa personne aux goûts de la conquête possible. De son côté elle se laisse séduire facilement par une personne ou une chose. On connaît les coups de flamme subite pour une nouvelle amie, ces emballements pour une personnalité, homme politique ou littéraire, as de l'écran, héros du jour, ces enthousiasmes pour un tableau découvert, un meuble nouveau ou même pour un chapeau. Car le fait est certain, la femme apporte la même ardeur à tout ce qu'elle examine au lieu de doser raisonnablement le degré d'intérêt que mérite la chose.

ORIGINE DES MOIS

Janvier.

Janvier vient du nom de Janus, ancien roi mythologique du Latium, et à qui les Romains consacraient le premier jour de l'année.

Février.

Février, du latin Februarius, était le 2ème mois de l'année romaine. Les Romains célébraient en ce mois les fêtes expiatoires, Februales, d'où son nom.

Mars.

Mars, mois consacré au dieu Mars, chez les Romains, qui célébraient alors les Hilaries, fêtes joyeuses que rappelle un peu notre carnaval.

Avril.

Avril vient du verbe Aperire, ouvrir, parce que c'est en ce mois que la terre jusqu'alors enfermée sous la neige semble se rouvrir et que les premiers bourgeons éclosent.

Mai.

Ce terme vient de Majores [ancêtres] parce que ce mois était consacré aux vieillards chez les Romains. On a dit aussi qu'ils le consacraient à Maria, Mère de Mercure. Il est devenu dans les pays catholiques le mois de Marie.

Juin.

Juin, du latin Junius [Junon] ou du latin Juniores ou Juvenus [jeunes gens] était consacré chez les Romains à la jeunesse ou à Junon, femme de Jupiter.

Juillet.

Juillet, du latin Julius, mois dédié chez les Romains à Jules César, qui naquit en ce mois désigné autrefois sous le nom de Quintilis, parce qu'il était le 5ème mois de l'année.

Août.

Août d'abord appelé Sextilis [6ème mois de l'année de Romulus] prit le nom d'août [Auguste] en souvenir des victoires remportées par l'empereur Auguste durant ces 31 jours.

Septembre.

Septembre vient du latin September parce qu'il était le 7ème mois de l'année romaine. Vulcain en était le dieu tutélaire. Il fut aussi appelé mois de Bacchus parce que c'est le commencement des vendanges.

Octobre.

Octobre a pour origine October [du latin huit] parce qu'il était le 8ème mois romain. Il fut pendant longtemps consacré à Mars, et est encore le mois des vendanges en France.

Novembre.

Novembre, du latin Novembris [neuf], était le 9ème mois de l'année romaine de Romulus qui comptait 10 mois. Il était placé sous la protection de Diane, déesse chasseresse.

Décembre.

Décembre vient du latin December, 10ème et dernier mois de l'année romaine. Il devint le 12ème lors de la réforme de Numa. Il n'est le dernier mois de l'année que depuis 1564.

GIN CANADIEN CROIX D'OR

Melchers

85

DIX ONCES

26 oz. \$ 1.90
40 oz. \$ 2.65

Distillé et embouteillé au Canada par MELCHERS DISTILLERIES LIMITED — Montréal et Berthierville.

HEUREUSE SURPRISE POUR PIERRE

CETTE POUDRE A PÂTE 'MAGIC' EST-ELLE VRAIMENT AUSSI BONNE QUE LE DIT CES ANNONCES? JE VAIS EN ESSAYER. UNE BOTTE

PIERRE S'ÉTONNE QUAND IL VOIT LA BONNE RÉUSSITE DE LA PÂTE 'MAGIC' ET IL SE REND COMPTES QUE C'EST LA MEILLEURE PÂTE QU'IL A JAMAIS EMPLOYÉE

MAGIC BAKING POWDER

NE RISQUEZ PAS D'ÊTRE DÉÇU. La poudre à pâte "Magic" veut dire des résultats certains. C'est pourquoi les chefs experts en pâtisserie au Canada, la recommandent. Ils savent par expérience, qu'avec cette poudre fameuse, les biscuits, gâteaux et galettes sont toujours réussis. De plus, "Magic" est économique. Il en faut pour moins de 1¢ pour faire un gros gâteau!

Fabrique au Canada

NOUVELLES DE WATERLOO

—Mlle Antoinette Gingras est de retour de Val-David, où elle a visité des amies.

—Le notaire et Mme R. R. Bachand ont passé la dernière fin de semaine en visite chez des parents à Montréal.

—M. Georges Beauregard, de North Stukely, était de passage en notre ville au commencement de la semaine.

—M. W. McGinty, qui passe une partie de ses vacances à Waterloo, s'est rendu cette semaine à Sherbrooke afin d'y visiter des parents.

—Si la température le permet, un groupe de skieurs locaux comptent se rendre en excursion à la montagne de West Shefford, dimanche prochain.

—Mme Jules Cloutier est retournée à Mont-Laurier, après avoir passé quelque temps auprès de sa mère, Mme J. Gingras.

—M. Gérard Normandin, de West Shefford, vient de passer avec succès ses examens à la pratique du droit. Nos félicitations au nouveau disciple de Thémis.

—Les pompiers ont été appelés hier après-midi, au plus fort de la tempête, à la résidence de M. Potvin, rue Eastern, pour un feu de cheminée qui venait de s'y déclarer. Les flammes n'ont causé aucun dommage à cette propriété.

—Les Frères Slack ont commencé ces jours derniers leur récolte annuelle de glace au lac de Waterloo. Les blocs emmagasinés dans leurs vastes entrepôts sont d'une belle épaisseur et la qualité de la glace ne le cède en rien à celle des années précédentes.

—Mme W. H. Fryer, de Cowansville, s'est brûlée grièvement aux bras, au cou et à la poitrine quand le feu a pris à son tablier et à sa robe alors qu'elle était à sortir les cendres d'un poêle, chez elle. Elle a été transportée à l'hôpital Perkins.

—Les autorités religieuses de la province ont fait sonner mercredi matin le glas dans toutes les paroisses catholiques du Québec, en souvenir du bien-aimé souverain George V, qui vient de descendre dans la tombe.



Pour votre permanent venez au Salon de Coiffure chez

Wilfrid Ledoux

Avec la fameuse et nouvelle machine Helen Curtis, vous aurez le plus beau permanent. Nos prix sont encore à ce bas niveau:

\$2 — \$4 — \$6

Tous à l'huile et garantis.

Permanent pour fillette	\$1.50
Ondulation à l'eau	.25
Avec shampoo	.50
Komol	.50
Marcel	.35
Manicure	.25
Shampoo à l'huile	.50

A chaque 25 sous dépensé à notre Salon de Beauté durant les mois de janvier, février, mars et avril, vous donnera une chance sur un permanent de deux dollars donné gratis, et qui sera tiré au sort la première semaine de mai. A qui la chance?

Pour appointments, appelez 84.

Déménagé à la résidence de W. Ledoux.

be. Il n'en a pas été autrement à l'église St-Bernardin.

—Hier matin, en l'église Ste-Famille de Granby, avait lieu le mariage de Mlle Germaine Leclerc, fille de Son Honneur et de Mme J. H. Leclerc, avec M. Albert Hébert, fils de M. et Mme J. Hébert, de St-Lambert. L'heureux couple est parti après la cérémonie pour un voyage aux Antilles. Félicitations et bons souhaits aux nouveaux époux.

—M. A. C. Smith a été réélu sans opposition conseiller municipal de la ville de Granby, lors de l'appel nominal de lundi dernier, cependant que M. Jérémie Duhamel succédait, sans opposition à l'échevin P. Hébert, dont le terme était expiré. Le premier représente le quartier est et le second le quartier ouest. Il y aura lutte dans le quartier centre entre MM. F. St-Onge et J. B. Langlois.

—Le conseil municipal d'Abercorn, village qui se trouve à deux milles de la frontière, a approuvé le maintien de la circulation sur la grand-route de la frontière à l'Auberge du Prince de Galles, à Abercorn. De là à la limite du comté, de Brome, la route sera entretenue par le canton et le village de Sutton et le canton et le village de Brome entretiendront le bout de chemin de la limite du comté à la route de Knowlton.

La compagnie E. B. L. McCrum, de Cowansville, a un contrat pour garder la grand-route ouverte entre Knowlton et Farnham en passant par Cowansville et Sweetsburg, soit une distance de 27 milles.

Avec la coopération de différentes municipalités la route est gardée ouverte jusqu'à Richford, Vermont.

—Un programme de luxe : c'est ce qu'on peut appeler avec raison celui que le Starand s'est assuré pour aujourd'hui, demain et dimanche, avec "The Flame within" et "Pursuit", deux pellicules dont les critiques s'accordent à faire les plus grands éloges. "The Flame within" a pour principaux interprètes la grande artiste Ann Harding, assistée de Maureen O'Sullivan et de Henry Stephenson, cependant que Chester Morris et Sally Eilers ont été choisis pour tenir les rôles en vedette dans le second film de cette semaine. Le programme de mardi et mercredi comprend par ailleurs Kay Francis dans "I found Stella Parish", avec le concours de Ian Hunter et Paul Lukas.

Le feu détruit leur habitation

M. R. Robert et les membres de sa famille échappent avec peine aux flammes qui dévorent en quelques instants leur foyer. — Dans le dénuement.

Les flammes ont détruit en quelques instants, mardi soir, une maison située aux confins de la ville, sur le chemin de Warden, et habitée par M. R. Robert et les membres de sa famille.

C'est en vêtements de nuit que M. Robert et les siens, qui étaient couchés au moment où le feu se déclara, purent s'enfuir chez des voisins. Ils assistèrent, impuissants, à la destruction de leur foyer et de tout ce qu'il renfermait : mobilier, habits, etc. M. Robert déplore en outre la perte d'une somme de vingt dollars qui se trouvait dans la maison lors du sinistre.

Nos pompiers répondirent à l'alarme sonnée vers onze heures, mais l'incendie avait fait de tels progrès à leur arrivée qu'il leur fut impossible de sauver quoi que ce soit.

Les assurances sur le contenu de la maison étant à peu près nulles, c'est une perte extrêmement sensible pour M. Robert et sa famille, surtout à cette saison-ci de l'année. Aussi, un groupe de citoyens charitables se sont-ils chargés de leur procurer un abri temporaire et les choses essentielles à la vie, en attendant de leur venir en aide plus tard par d'autres moyens.

Une soirée qui s'annonce bien

C'est celle que les jeunes filles de la ville organisent en ce moment au bénéfice des oeuvres paroissiales. — Du plaisir pour tous.

Les jeunes filles de la ville, assistées d'un groupe d'anciens élèves du collège St-Bernardin, sont actuellement à organiser, au bénéfice de cette institution et des autres oeuvres paroissiales, une soirée qui promet d'ores et déjà de remporter le plus beau succès.

Il s'agit d'une soirée dite de "Bingo" devant avoir lieu jeudi prochain dans la grande salle du collège et à laquelle tout le monde est cordialement invité.

L'entrée est libre. C'est dire que des centaines et des centaines de personnes se réuniront ce soir-là pour prendre part aux multiples divertissements préparés à leur intention et qui comprendront aussi, paraît-il, une roue de fortune.

Quant aux prix, on peut se faire une excellente idée de ce qu'ils seront en jetant un coup d'oeil sur ceux qui sont exposés depuis quelques jours dans les vitrines du magasin Ledoux, angle des rues Young et Principale, et dont le nombre augmente constamment.

Les Dames de Ste-Anne, qui se proposaient de donner une partie de cartes à peu près vers le même temps, ont eu la générosité de retarder son organisation jusqu'à la mi-carême afin de ne pas nuire au succès de la fête du 30 janvier. Au public de faire aussi sa part en se rendant en très grand nombre à la salle du collège jeudi soir prochain.

LES POSTIERS DE FRANCE

Certes! nous n'avons pas à nous immiscer dans la régie interne de l'administration des Postes de France, pas plus que dans la manière dont se comportent les groupement corporatifs de nos collègues d'outre Atlantique, soit sur le terrain professionnel soit sur le terrain politique. Cela ne nous regarde pas.

Mais nous ne pouvons que nous réjouir d'être postiers canadiens plutôt que postiers français, à la nouvelle qu'il a été décidé récemment en France d'ouvrir le dimanche certains guichets des bureaux de poste dans les grandes villes.

Il paraît que cette mesure extraordinaire et d'apparence si rétrograde a été prise pour accommoder mieux les touristes qui parcourent la France. En ce qui concerne les touristes canadiens ou américains, il est infiniment probable qu'ils seront fort surpris — et péniblement surpris — de voir les guichets des bureaux de poste ouverts le dimanche, dans un pays progressif comme la France, alors qu'ils sont rigoureusement fermés ce jour-là au Canada et aux Etats-Unis, du consentement unanime de la population.

UNE RICHESSE A EXPLOITER

S'il est vrai que dans les années de désorganisation économique, trois ou quatre de ces espèces fournissent moins d'un million de dollars, il n'en reste pas moins qu'au nombre des quelque soixante espèces de poissons, mollusques et crustacés, extraites des pêcheries du Canada, on en compte douze qui, en temps normal, rapportent, chacune, plus de 1 million de dollars, au Canada, voire même plusieurs millions, comme c'est le cas pour le saumon de la Colombie britannique dont la valeur se chiffre à plus de douze millions de dollars.

Voici la nomenclature de ces douze espèces:

Saumon, homard, morue, hareng, corégone, flétan, aiglefin, sardines, sandre ou doré, truite, éperlan et célan.

Ces poissons sont rangés selon l'ordre de la valeur marchande des prises en 1934 bien que 1934 ait été une des années où le sandre ou doré, la truite, l'éperlan et le célan aient rapporté moins d'un million de dollars. Naturellement, l'ordre de la valeur marchande est susceptible de varier d'une année à l'autre. C'est ainsi, par exemple, que d'habitude les prises de célan valent plus sur le marché que celles de l'éperlan, de la truite ou du sandre. Il convient, toutefois, de faire observer que si certaines de ces douze espèces sont susceptibles de hausse et de baisse d'une période annuelle à l'autre, il n'en demeure pas moins que le saumon, le homard, la morue et le hareng tiennent leur rang au sommet depuis nombre d'années.

Au surplus, chacune de ces quatre espèces rapporte beaucoup plus qu'un million de dollars. En 1934, les déchargements de morue fournirent une valeur marchande supérieure à \$3,300,000 et ceux du hareng une valeur de \$1,800,000, chiffres, au demeurant, beaucoup moindres que ceux consignés lors des années où les affaires suivaient leur cours normal. Il arrive parfois que la valeur commerciale du homard se monte à beaucoup plus que \$5,000,000 bien qu'elle n'ait pas atteint ce niveau en 1934. Mais en valeur pécuniaire, le saumon constitue de beaucoup l'espèce dominante.

Le saumon se pêche sur les deux côtes orientale et occidentale du Canada, bien que ce soit en Colombie britannique que s'opèrent les plus importantes prises commerciales de ce poisson. En 1934, les prises de saumon au Canada se sont totalisées à 169,700,000 livres, en chiffres bruts, d'une valeur marchande de \$12,900,000. Or, ces chiffres, pour tout impressionnants qu'ils soient, ne fournissent pas une idée parfaite de l'importance de la pêche de saumon. Aux époques, en effet, où la pratique des échanges s'opérait avec plus de facilité qu'en ces dernières années, le rendement en saumon et la valeur du produit comportèrent des chiffres beaucoup plus élevés qu'en 1934. En la période quinquennale 1926-1930, la valeur marchande des prises de saumon au Canada se monta, en moyenne, à plus de \$17,000,000.

A force de petits coups on abat les grands chênes.

Ce n'est pas le tout d'être savant; il faut l'être comme il faut, et quand il faut, et autant qu'il faut. Le feu qui fait vivre l'homme, le feu qui le réchauffe quand il a froid, et le feu qui le brûle s'il y tombe, ne sont pas tout à fait la même chose quant au résultat; c'est cependant toujours le feu.

J. de Maistre.

LA PRODUCTION DU LAIT EN 1936

On fait le recensement des vaches tout comme celui des êtres humains. Tout changement dans la population bovine est une question qui intéresse au plus haut point les laitiers, les fabricants de beurre et de fromage, en fait, la plupart des cultivateurs ainsi que les consommateurs de produits laitiers. En juin 1935, il y avait moins de vaches laitières sur les fermes canadiennes qu'à la même date l'année précédente. On aurait pu croire, par conséquent, que la quantité totale de lait produite serait moins forte. En réalité, c'est le contraire qui est arrivé; il y a eu augmentation, grâce à une amélioration sensible dans les approvisionnements de grains et de fourrages presque partout au Canada, et aussi parce qu'une plus forte proportion des vaches étaient en lactation. C'est ainsi que les ministères fédéraux de l'Agriculture et du Commerce établissent les prévisions de l'industrie laitière en 1936, dans leur publication sur "La situation et les prévisions agricoles": Les producteurs de lait et de produits laitiers du Canada peuvent compter sur un rapport au moins aussi élevé en 1936 qu'en 1935. Dans un résumé de la situation, ce rapport dit ce qui suit: L'examen des facteurs qui affectent la production des produits laitiers montre qu'il est probable que cette production se maintiendra à un niveau raisonnablement élevé en 1936, et que le revenu des laitiers devrait être tout aussi considérable qu'en 1935.

Pendant les premiers dix mois de 1935, le Canada a produit plus de 215,000,000 livres de beurre, soit une quantité suffisante pour tartiner environ neuf mille acres de pain. Les stocks de beurre qui se trouvaient dans les entrepôts canadiens ont été grandement réduits par les exportations à la fin de 1935. Il s'est exporté sur le Grande-Bretagne près de six millions de livres pendant cette période, laissant ainsi d'assez faibles approvisionnements de beurre, et si le prix de ce produit ne s'élève pas à un point tel que la consommation soit restreinte, on prévoit que les besoins domestiques absorberont les stocks actuels ainsi que la production de l'hiver. En 1931, la consommation de beurre par tête au Canada était d'environ 31 livres, contre 23 livres en 1921. Depuis 1931 la consommation est restée à peu près constante.

La production de fromage au Canada diminue depuis un certain nombre d'années, mais cette diminution paraît avoir été enrayée en 1935. Les provinces fromagères les plus importantes du Canada sont l'Ontario et le Québec. Il s'importe une quantité considérable de fromage au Canada, principalement des types qui ne sont pas fabriqués dans ce pays. Le fromage cheddar canadien est hautement apprécié en Grande-Bretagne et obtient une prime sur les fromages du même type venant des autres pays.

La "Situation agricole" fournit les derniers renseignements sur la production du lait, du beurre et des laits concentrés, ainsi que la tendance du marché. Cette publication, qui est offerte gratuitement aux cultivateurs et aux autres intéressés, paraîtra vers le 15 janvier. On peut se la procurer en en faisant la demande au Bureau de publicité et d'extension, du ministère fédéral de l'Agriculture, à Ottawa.

Si vous tenez à connaître un homme, mettez-le à l'épreuve, et s'il ne vous rend pas le son du sacrifice, quelle que soit la pourpre qui le couvre, détournez la tête et passez: ce n'est pas un homme. —Lacordaire.

UN JUGEMENT...

(Suite de la 1ère page)

Me W. F. Bowles, C. R., de Sweetsburg, que l'action était prématurée, en autant qu'il n'avait pas reçu l'avis de 30 jours prévu par la loi du Moratoire provinciale, et en second lieu que le prétendu bail conditionnel n'était en réalité qu'une promesse de vente, avec possession, équivalant à une vente conditionnelle et que la saisie-gagerie était en conséquence mal fondée en autant que la loi régissant locateur et locataire n'était pas applicable.

L'honorable juge Verret décida sur le premier point que la loi du Moratoire provinciale s'appliquait à toute demande de principal par un créancier et ne s'appliquait pas dans le cas de demande d'intérêts, et en particulier dans la présente cause, ou ni principal, ni intérêts n'étaient réclamés.

Quant au second point, l'honorable juge Verret, s'appuyant sur la décision unanime rendue en 1924 par la Cour d'Appel de Montréal, dans la cause de Bullard vs Brouillard, originant elle aussi du district de Bedford, maintint que l'acte précité était bien ce que les parties avaient convenu, à savoir, un bail, qui n'avait rien de contraire à l'intérêt public ou aux bonnes moeurs et que la Cour devait donner effet aux stipulations consenties et signées par les parties en cause.

En conséquence, l'action du demandeur French fut maintenue, la résiliation du bail accordée ainsi que l'expulsion du défendeur huit jours après la signification du jugement.

Cette décision était attendue avec intérêt par beaucoup de personnes intéressées, d'abord les notaires des Cantons de l'Est qui ont conseillé à leurs clients cette sorte d'actes, qui permettent à un cultivateur, n'ayant pas beaucoup d'argent comptant, d'acquiescer une propriété sur laquelle il s'établit, et qu'il paye annuellement, et laquelle propriété il ne pourrait acquiescer autrement.

En 1923, feu l'honorable juge Hackett avait d'abord décidé dans une cause de Lessard vs Whitehead que cette sorte de bail était une vente; jugement qui fut confirmé par la Cour de Révision. Il manquait cependant, dans cette dernière cause, certains éléments ordinairement insérés dans ces baux conditionnels.

Fort de cette décision, l'honorable juge Hackett rendit un semblable jugement l'année suivante, dans la cause de Bullard vs Brouillard, mais cette fois la Cour d'Appel infirma le jugement, et depuis cette date la jurisprudence des districts des Cantons de l'Est était unanime chaque fois que le point était soulevé.

Il y a actuellement pendant, devant la Cour Supérieure du district de Bedford, une autre cause de Payne vs Châteauiens, dans laquelle la même question est en jeu.

MIETTES DE BON SENS

L'homme, si vaste que soit son cœur, ne peut s'attacher à tout avec la même force; entouré d'objets qu'à divers degrés portent l'empreinte du bien, il éprouve des nuances dans l'attachement qui l'incline vers eux, nuances sympathiques dont ne dépend pas uniquement de la bonté comparée des êtres, mais aussi de leurs secrètes ressemblances avec nous.

C'est la bonté qui donne à la physionomie humaine son premier et son plus invincible charme; c'est elle qui nous rapproche les uns des autres; c'est elle qui met en communication les biens et les maux, et qui est partout, du ciel à la terre, la grande médiatrice des êtres.